



CHAUDIÈRES SOL GAZ VENTOUSE A CONDENSATION AVEC PRODUCTION D'EAU CHAUDE PAR BALLON

A pré-mélange

DCB 100

NOTICE Installateur / Utilisateur / Chauffagiste



INDEX

	<i>Pages</i>
INFORMATIONS GENERALES	
Avertissements généraux	1 - 2
Conformité du produit	3
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	
Données techniques	4
Dimensions d'encombrement	5
Vue d'ensemble de la chaudière	6
Diagramme du circulateur	7
Schéma hydraulique	7
Carte électronique	8
Tableau de commande	9
INSTALLATION (<i>technicien qualifié</i>)	
Avertissement général	10
Déballage	10
Fixation de la chaudière	11
Kit de raccordements chaudière	12
Raccordements hydrauliques	13
Raccordement gaz	14
Branchements électriques	15
◦ Avertissements généraux	15
◦ Alimentation électrique	16
◦ Branchement du thermostat d'ambiance et de la sonde extérieure (options)	16
◦ Branchement de la commande à distance (option)	17
Raccordements des conduits de fumées ventouse	18
◦ Avertissements généraux sur l'installation des conduits	18
◦ Mise en place des buses d'évacuation ventouse	19
◦ Evacuation coaxiale horizontale	20
◦ Evacuation double flux	21
◦ Evacuation coaxiale verticale	22

	<i>Pages</i>
<i>MISE EN SERVICE (technicien qualifié)</i>	
Avertissements généraux	23
Opérations préliminaires	23
Remplissage de l'installation de chauffage	24
Remplissage du siphon de récupération des condensats	24
Remplissage de l'installation sanitaire	25
Mise en service de la chaudière	26
<i>REGLAGE DE LA CHAUDIERE (technicien qualifié)</i>	
Présentation des paramètres (Tableau)	27
Réglage des paramètres	28 – 29 – 30
Réglages des puissances chauffage	30 – 31
Réglages de la fréquence du ventilateur et du taux de CO ₂	32
Transformation du type de gaz	33
Schémas réglages des paramètres	34
<i>ENTRETIEN (technicien qualifié)</i>	
Avertissements généraux	35
Contrôle de l'appareil	35
Accès à la chaudière	36
Vidange du système de chauffage et eau chaude sanitaire	37 – 38
Schéma électrique	39
Anomalies de fonctionnement	40
Diagnostic – Codes d'erreur	41
Codes de signalisation	41
Liste des pièces	42 – 43
<i>INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR</i>	
Avertissements généraux	44
Tableau de commande (cf. page 10)	45
Allumage de la chaudière, modes de fonctionnement, réglage températures	45
Remplissage de l'installation, Diagnostic – Codes d'erreur	46 – 47

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Avertissements généraux

-  L'installation de l'appareil doit se faire en conformité aux normes en vigueur, selon les instructions du constructeur et par du personnel professionnellement qualifié.
-  Par personnel professionnellement qualifié, on désigne le personnel ayant les connaissances techniques en matière d'installation et d'entretien des composants de système de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire de type civil et industriel.
-  La mise en service de la chaudière et tout type d'intervention successive sur l'appareil doivent être effectués par un Centre d'Assistance Technique autorisé par la société DEVILLE THERMIQUE S.A., sous peine d'annulation de la garantie (voir certificat de mise en service).
-  **ATTENTION** : Cet appareil devra être destiné à l'usage pour lequel il a été expressément construit : le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire. Tout autre utilisation est à considérer impropre et par conséquent dangereuse. Le constructeur décline toute responsabilité aux termes du contrat et en dehors de ce dernier pour tout dommage causé aux personnes et aux biens par des erreurs d'installation ou d'usage, et dans tous les cas de non observation des normes nationales et locales en vigueur et des instructions données par le constructeur lui-même.
-  Le manuel d'installation, usage et entretien constitue une partie intégrante et essentielle du produit et doit toujours être fourni avec l'appareil.
-  Conserver ce Manuel avec soin pour toute consultation future. En cas de vente de l'appareil ou de transfert de propriété à une autre personne, en cas de déménagement par exemple et si l'appareil reste dans l'immeuble ou il a été installé, s'assurer que ce manuel reste avec l'appareil à la disposition du nouveau propriétaire et/ou de l'installateur.
-  Les avertissements contenus dans ce chapitre sont destinés aussi bien à l'utilisateur qu'au personnel qui sera chargé de l'installation et de l'entretien du produit.
-  L'utilisateur trouvera les informations concernant le fonctionnement et les limites d'utilisation d'usage dans ce manuel au chapitre « Instructions pour l'utilisateur » dont nous recommandons vivement la lecture.
-  **Cet appareil doit être utilisé exclusivement avec un système de chauffage central fermé muni d'un vase d'expansion.**
 - Après avoir ôté tout emballage, s'assurer de l'intégrité du produit. En cas de doute, ne pas utiliser l'appareil et s'adresser au fournisseur. Aucun emballage (boite en carton, cage en bois, clous, agrafes, sachets en plastique, polystyrène expansé, etc.) ne doit être laissé à la portée des enfants car tout emballage constitue une source potentielle de dangers.
 - Avant d'effectuer toute opération de nettoyage ou d'entretien, débrancher l'appareil du réseau électrique en agissant sur l'interrupteur de l'installation et/ou au moyen des organes d'interruption spécifiques.
 - Ne pas obstruer les grilles d'aspiration ou d'évacuation.
 - Ne pas obstruer les embouts des conduits d'aspiration et/ou d'évacuation.
 - En cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement de l'appareil, il convient de l'arrêter et de s'abstenir de tout essai de réparation ou d'intervention directe. S'adresser exclusivement à un personnel professionnellement qualifié.
 - Toute éventuelle réparation du produit doit être effectuée exclusivement par un centre d'assistance technique autorisé autorisé par le constructeur et en utilisant exclusivement des pièces détachées d'origine. Le non respect des clauses ci-dessus peut compromettre la sécurité de l'appareil. Pour garantir la sécurité de l'appareil et son bon fonctionnement, il est indispensable que l'entretien périodique soit effectué par du personnel professionnellement qualifié s'engageant à respecter les indications du constructeur.
 - Si on décide de ne plus utiliser l'appareil, il faudra rendre inutilisables les parties susceptibles de représenter des sources potentielles de danger.
 - Pour tout appareil livré avec des options ou des kits (y compris les kits ou options électriques), seuls des accessoires originaux devront être utilisés.

- En cas de déclenchement de fuite de gaz dans les locaux où est installé l'appareil, ne pas actionner les interrupteurs électriques, téléphones ou tout autre appareil pouvant provoquer des étincelles. Ouvrir immédiatement les portes et les fenêtres pour créer un courant d'air. Fermer le robinet général du gaz (au compteur) ou la bonbonne de gaz, et demander l'intervention du service d'assistance technique.
- **S'abstenir d'intervenir personnellement sur l'appareil.**
- Les installations de chauffage munies de vannes thermostatiques doivent être équipées d'un by-pass.
- Selon les normes en vigueur, ces appareils doivent être exclusivement installés par du personnel qualifié qui devra se conformer aux normes et mises à jour successives, ainsi qu'aux dispositions émanant des pompiers et de l'entreprise locale fournissant le gaz. Avant la mise en marche de la chaudière, il convient de contrôler que l'appareil est bien branché au réseau d'eau et au système de chauffage qui doivent être conformes aux prestations de la chaudière. Les locaux devront être aérés au moyen d'une prise d'air (voir Normes en vigueur).
- L'air indirect provenant de locaux adjacents peut être utilisé dans la pièce à condition que la pression soit inférieure à la pression externe et **qu'il n'y ait pas de cheminée à feu de bois ni de ventilateurs**. En cas de montage externe de la chaudière, par ex. : sur un balcon ou terrasse, s'assurer que cet espace n'est pas sujet aux agents atmosphériques afin d'éviter tout dommage au composants, et l'annulation de la garantie que cela pourrait entraîner. Dans ce cas il est conseillé de construire un espace thermique protégeant la chaudière des intempéries.
- **Vérifier les données techniques reportées sur l'emballage et sur la plaque signalétique de la chaudière correspondant** et que le brûleur de la chaudière est équipé pour fonctionner avec le gaz raccordé.
- **S'assurer que les tuyaux et les raccords sont en parfait état d'étanchéité et qu'il n'y a aucune fuite de gaz.**
- Nous conseillons d'effectuer un nettoyage des tuyaux afin de retirer tout résidu pouvant compromettre le bon fonctionnement de la chaudière.
- On peut vraiment parler de sécurité électrique de l'appareil uniquement quand celui-ci est correctement branché à la terre et de façon satisfaisante et efficace, conformément aux normes en vigueur concernant la sécurité.
- Il faut vérifier que cet aspect fondamental de la sécurité soit satisfait. En cas de doute, demander un contrôle soigné de l'installation électrique par du personnel professionnellement qualifié, puisque le constructeur ne peut être tenu responsable pour tout dommage causé par le manque de mise à la terre de l'appareil.
- Faire vérifier par du personnel professionnellement qualifié que l'installation électrique est adaptée à la puissance maximum absorbée par l'appareil, reportée sur la plaque signalétique ; et s'assurer en particulier que le diamètre des câbles de l'installation est suffisante pour la puissance absorbée par l'appareil.
- Aucun adaptateur, prise multiples et/ou rallonges ne sont autorisés pour le branchement électrique de l'appareil.
- Pour le branchement au réseau, il convient de prévoir un interrupteur unipolaire, conformément aux normes de sécurité en vigueur.
- L'utilisation de tout composant faisant recours à l'énergie électrique comporte l'application de quelques règles fondamentales, telles que :
 - ne pas toucher l'appareil avec les parties du corps mouillées ou humides et/ou à pieds nus.
 - ne pas tirer sur les câbles électriques.
 - ne pas laisser l'appareil exposé aux agents atmosphériques (pluie, soleil, etc.)
 - Interdire l'utilisation de l'appareil aux enfants et aux personnes peu expertes.
 - Le câble de l'alimentation de l'appareil ne doit pas être remplacé par l'utilisateur.
 - En cas de câble endommagé, arrêter l'appareil, et, pour son remplacement, contacter exclusivement un personnel professionnellement qualifié.
- **En cas de non utilisation de l'appareil pendant un certain temps, il convient de couper l'alimentation électrique générale de la chaudière.**

Conformité du produit

La société **DEVILLE THERMIQUE S.A.** déclare que les chaudières **DCB 100** sont fabriquées dans les règles de l'art et qu'elles ont obtenu la certification CE. (CE n°0694BP0446)

Les chaudières **DCB 100** sont en outre conformes aux directives suivantes :

DIRECTIVE GAZ 90/396 CEE pour la conformité CE

DIRECTIVE BASSE TENSION 73/23 CEE

DIRECTIVE COMPTABILITE ELECTROMAGNETIQUE 89/336 CEE

DIRECTIVE RENDEMENTS 92/42 CEE

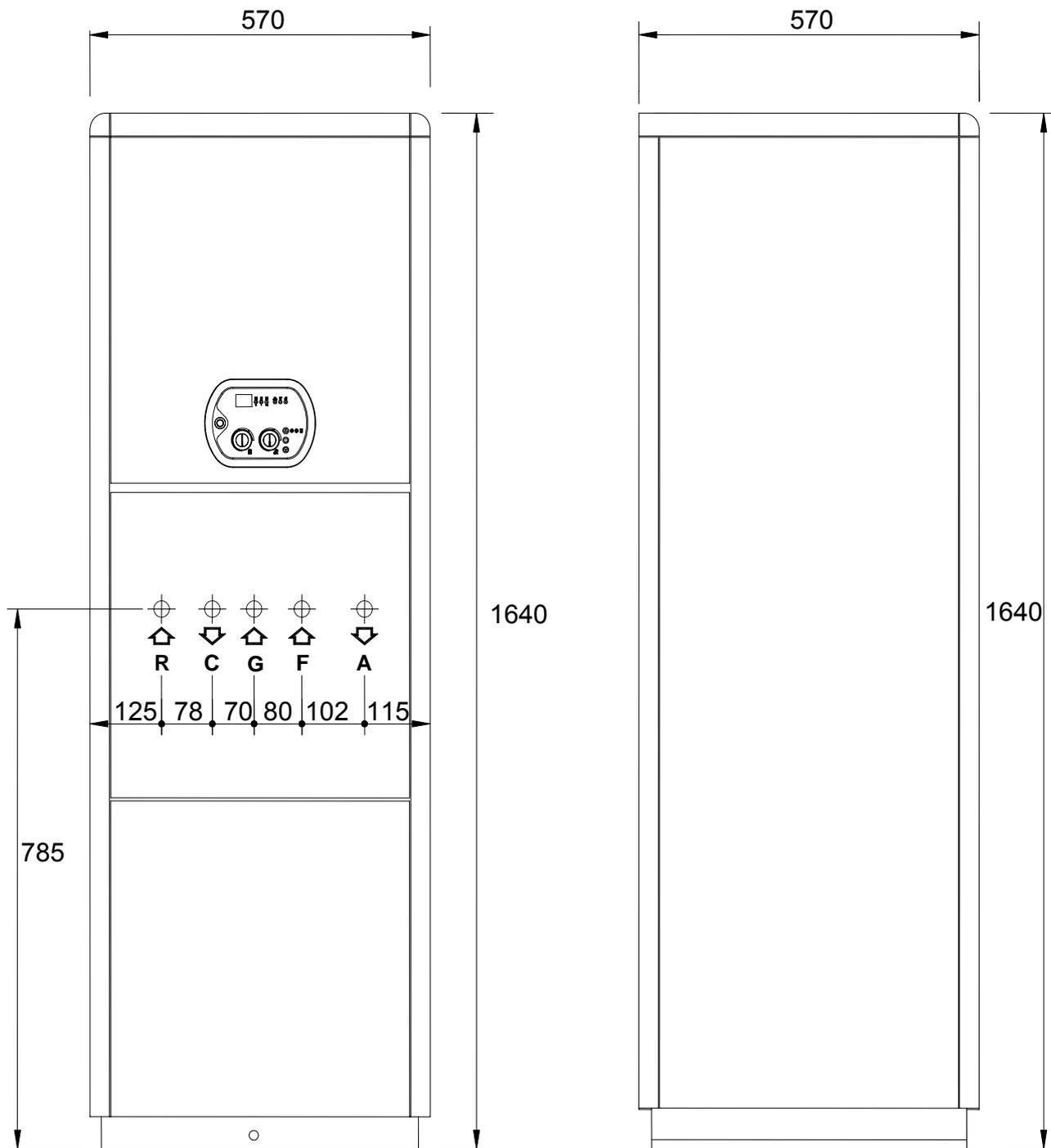
Les matériaux utilisés tel le cuivre, le laiton, l'acier inox, créent un ensemble homogène et compact, mais surtout fonctionnel, facile à installer et simple à utiliser. De part sa simplicité, la chaudière murale est fournie avec tous les accessoires aux normes nécessaires pour en faire une vraie centrale thermique indépendante, aussi bien pour le chauffage domestique que pour la production d'eau chaude sanitaire. Toutes les chaudières sont soumises à des essais et sont accompagnées de certificat de qualité délivré par la personne chargée d'effectuer les essais ainsi que d'un certificat de garantie. Lire attentivement ce manuel, le conserver avec soin, et le rendre **toujours disponible à l'utilisateur de la chaudière.**

La société DEVILLE THERMIQUE S.A ne pourra être tenue responsable de la non observation des instructions contenues dans le présent manuel ni des conséquences de toute intervention n'y étant pas spécifiquement décrite.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES**Données techniques**

Modèles		DCB 100
Certification CE	n°	0694BP0446
Catégorie		C13, C33, C43, C53, C63, C83
Type		II2H3+
Puissance thermique nominale	kW	25
Puissance thermique nominale minimum	kW	9
Puissance thermique utile (50/30°)	kW	26.68
Rendement thermique à 100% Pn (50/30°)	%	106.7
Rendement thermique à 30% (charge partielle Pn) (50/30°)	%	106.3
Puissance thermique utile (80/60°)	kW	24.6
Puissance thermique utile minimum (80/60°)	kW	8.73
Rendement thermique à 100% Pn (80/60°)	%	98.4
Rendement thermique à 30% (charge partielle Pn) (80/60°)	%	100.1
Marquage rendement énergétique (Directive 92/42/CEE)	étoiles	4
Circuit de chauffage		
Température réglable chauffage (min-max)	°C	30-80
Température max. de service	°C	80
Capacité vase d'expansion installation	litres	8
Pression max. de service circuit chauffage	bar	3
Pression min. de service circuit chauffage	bar	0.3
Circuit sanitaire		
Température réglable sanitaire (min-max)	°C	35-60
Pression max. de service circuit sanitaire	bar	6
Pression min. dynamique circuit sanitaire	bar	0.5
Prélèvement continu eau mélangée avec Δt 30°	litres/h	840
Prélèvement maximum continu eau mélangée Δt 30° premières 10 minutes	litres	247
Capacité accumulateur	litres	100
Capacité vase d'expansion eau sanitaire	litres	5
Dimensions		
Largeur	mm	570
Hauteur	mm	1640
Profondeur	mm	570
Poids	kg	120
Raccordements hydrauliques		
Entrée	Ø	3/4"
Retour	Ø	3/4"
Eau froide	Ø	3/4"
Eau chaude	Ø	3/4"
Raccord du gaz à la chaudière	Ø	1/2"
Raccordement du conduit d'évacuation des fumées		
Système coaxial horizontal	Ø mm	100/60
Longueur max. coaxiale horizontale	m	5
Système coaxial vertical	Ø mm	100/60
Longueur max. coaxiale verticale	m	5
Système bitube (voir normes en vigueur)	Ø mm	80/80
Longueur max. bitube vertical	m	50
Système bitube (voir normes en vigueur)	Ø mm	60/60
Longueur max. bitube vertical	m	30
Alimentation gaz		
Méthane G20 - Gaz naturel		
Pression d'alimentation	mbar	20
Consommation combustible	m3/h	2.64
Méthane G25 - Gaz naturel		
Pression d'alimentation	mbar	25
Débit gaz	m3/h	3.08
Butane G30		
Pression d'alimentation	mbar	28
Débit gaz	kg/h	1.96
Propane G31		
Pression d'alimentation	mbar	37
Débit gaz	kg/h	1.94
Caractéristiques électriques		
Alimentation électrique	V/Hz	230/50
Puissance électrique absorbée	W	210
Degré de protection électrique	IP	X4D

Dimensions d'encombrement - mod. DCB 100



R	RETOUR CHAUFFAGE	Ø3/4"
A	DEPART CHAUFFAGE	Ø3/4"
G	ALIMENTATION GAZ	Ø1/2"
F	ENTREE EAU FROIDE	Ø 3/4"
C	EAU CHAUDE SANITAIRE	Ø 3/4"

Vue d'ensemble de la chaudière (mod. DCB 100)

LEGENDE

1. SONDE CHAUFFAGE
2. ECHANGEUR PRIMAIRE A CONDENSATION
3. THERMOSTAT DE SURCHAUFFE
4. ELECTRODE D'ALLUMAGE
5. ELECTRODE DE DETECTION
6. VENTILATEUR
7. GROUPE BRULEUR PREMELANGE
8. VANNE GAZ ELECTRONIQUE
9. PURGEUR D'AIR AUTOMATIQUE
10. CIRCULATEUR
11. PRESSOSTAT EAU
12. SOUPAPE DE SECURITE 3 BAR CHAUFFAGE
13. ROBINET DE VIDANGE
14. LIMITEUR REGLABLE DEBIT ENTREE EAU FROIDE
15. BY-PASS
16. TUYAU D'ASPIRATION DE L'AIR
17. SIPHON DE RECUPERATION DES CONDENSATS
18. FLUSSOSTAT ELECTRONIQUE
19. ECHANGEUR SANITAIRE A PLAQUES
20. VANNE A 3 VOIES
21. ROBINET DE VIDANGE ACCUMULATEUR
22. SONDE SANITAIRE BALLON
23. MANOMETRE
24. ANODE
25. BALLON 100 LITRES
26. SOUPAPE DE SECURITE SANITAIRE 7 BAR
27. VASE D'EXPANSION SANITAIRE 5 LITRES
28. ROBINET DE REMPLISSAGE
29. VASE D' EXPANSION CHAUFFAGE 10 LITRES
30. VENTURI
31. CONDUIT D'EVACUATION DES FUMÉES
32. PRISE DE MESURE FUMÉES

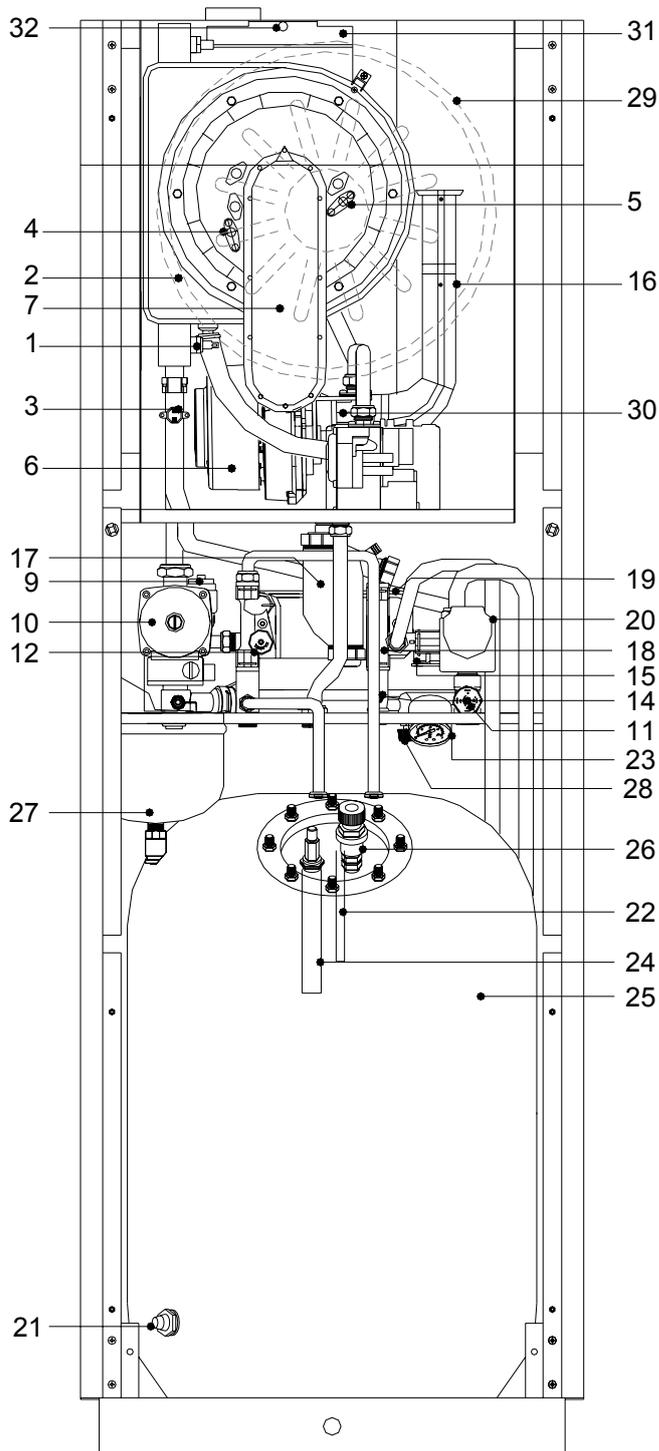
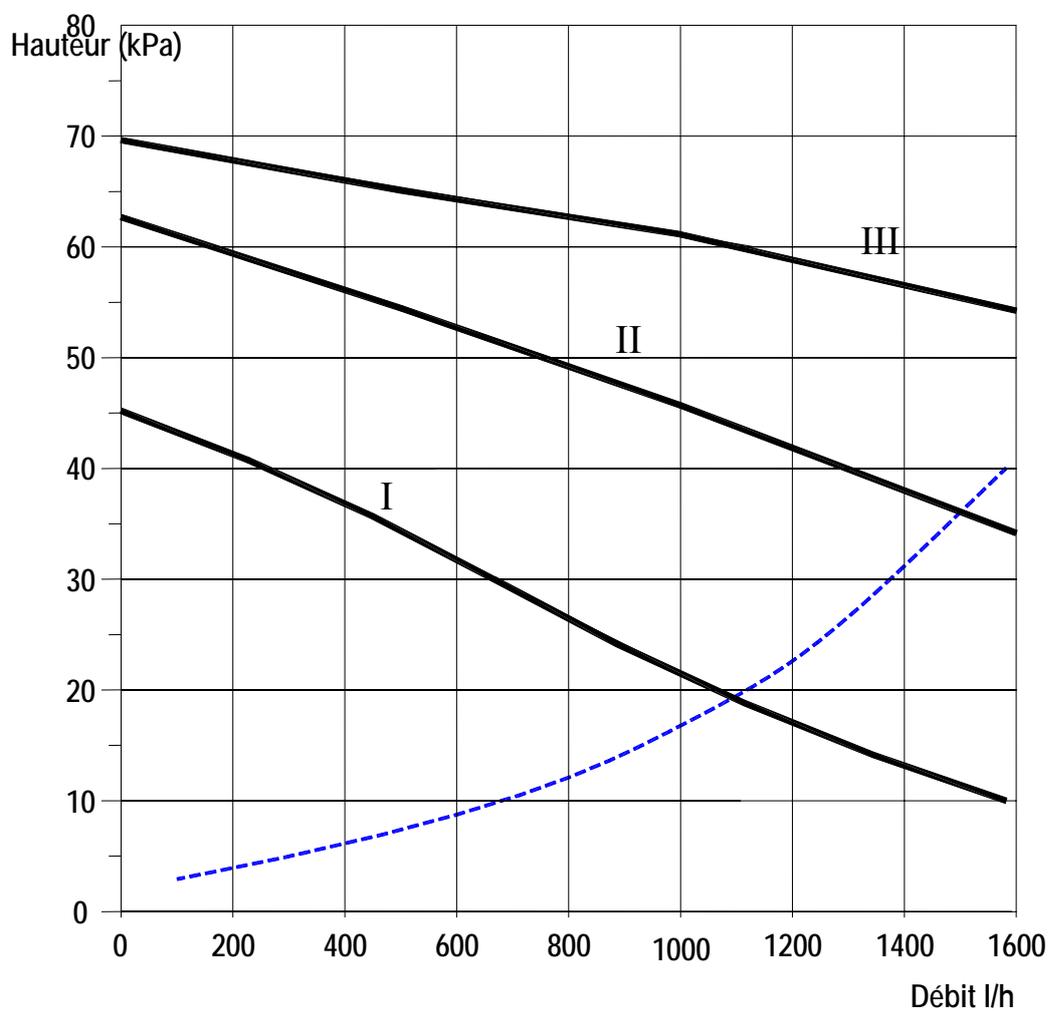
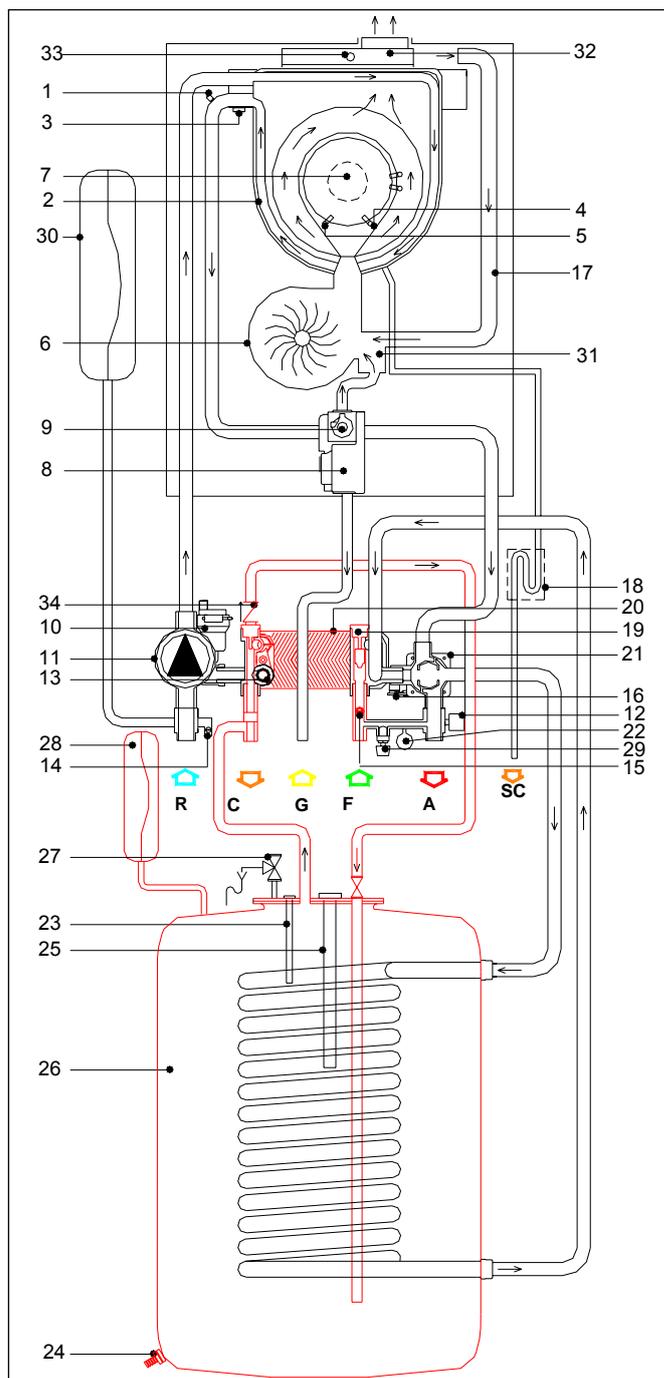


Diagramme du circulateur : débit (l/h) / hauteur manométrique (kPa)

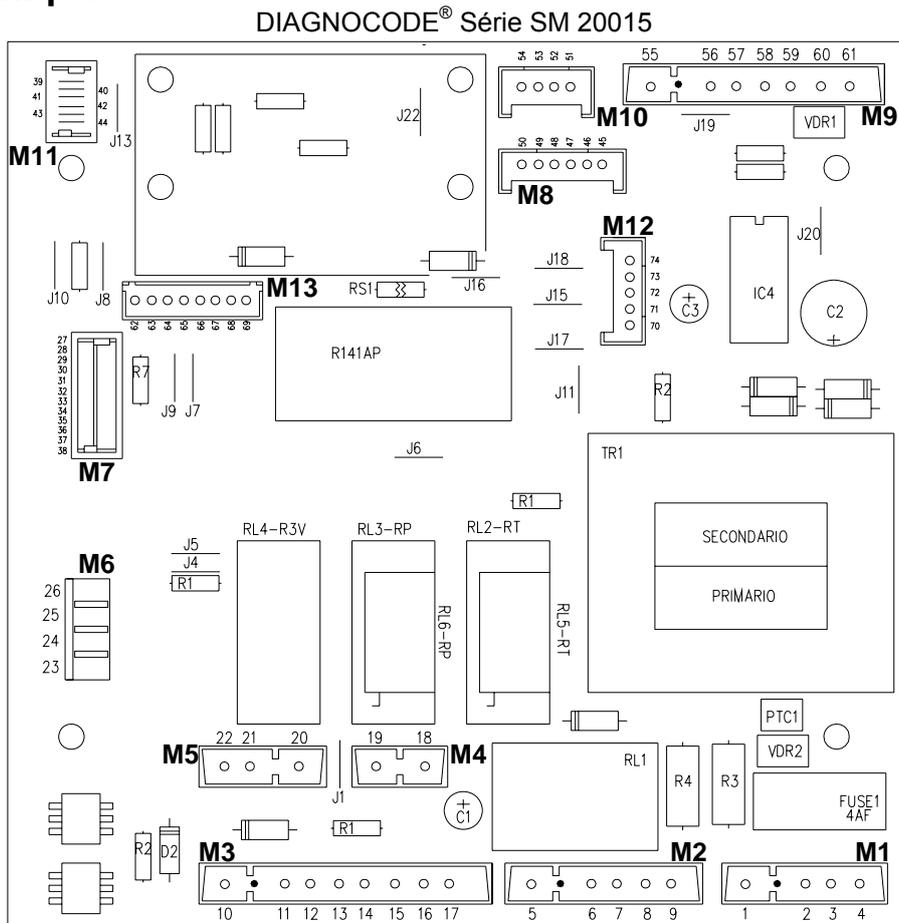
- III ——— Courbe de performance - vitesse 3
- II ——— Courbe de performance - vitesse 2
- I ——— Courbe de performance - vitesse 1
- Pertes de charge

Schéma hydraulique de principe

1. SONDE CHAUFFAGE
2. ECHANGEUR PRIMAIRE A CONDENSATION
3. THERMOSTAT DE SURCHAUFFE
4. ELECTRODE DE DETECTION
5. ELECTRODE D'ALLUMAGE
6. VENTILATEUR
7. GROUPE BRULEUR PREMELANGEE
8. CARTE ALLUMAGE ELECTRONIQUE
9. VANNE GAZ ELECTRONIQUE
10. PURGEUR D'AIR AUTOMATIQUE
11. CIRCULATEUR
12. PRESSOSTAT EAU
13. SOUPAPE DE SECURITE 3 BAR POUR CIRCUIT CHAUFFAGE
14. ROBINET DE VIDANGE DU CORPS DE CHAUFFE
15. LIMITEUR REGLABLE DEBIT ENTREE EAU FROIDE
16. BY-PASS
17. TUYAU D'ASPIRATION DE L'AIR
18. SIPHON DE RECUPERATION DES CONDENSATS
19. FLUSSOSTAT ELECTRONIQUE
20. ECHANGEUR SANITAIRE A PLAQUES
21. VANNE A 3 VOIES MOTORISEE
22. MANOMETRE
23. SONDE SANITAIRE BALLON
24. ROBINET DE VIDANGE BALLON
25. ANODE
26. BALLON 100 LITRES
27. SOUPAPE DE SECURITE SANITAIRE 7 BAR
28. VASE D' EXPANSION SANITAIRE 5 LITRES
29. ROBINET DE REMPLISSAGE
30. VASE D'EXPANSION CHAUFFAGE 10 LITRES
31. VENTURI
32. CONDUIT D'EVACUATION DES FUMEEES
33. PRISE DE MESURE FUMEEES
34. CLAPET ANTI RETOUR



Carte électronique



Les nouvelles cartes se distinguent par la simplicité de réglage des paramètres généraux de tous les appareils. Elles offrent en outre la possibilité de :

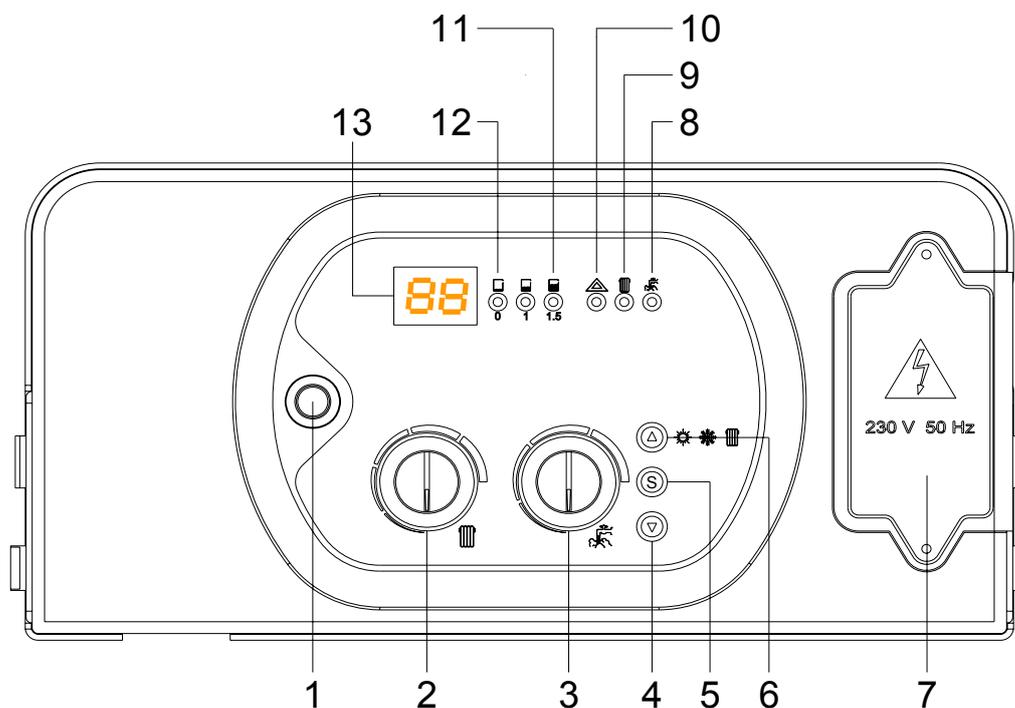
Réglages réservés exclusivement aux techniciens

- Température standard / réduite
- Protection coup de bélier
- Temporisation chauffage réglable de 0 à 7,5 minutes en fonction stand-by (Veille)
- Temporisation post-circulation chauffage
- Temporisation post-circulation sanitaire
- Puissance gaz maxi
- Puissance chauffage maxi

Tableau de commande

LEGENDE COMMANDES

1. BOUTON MARCHÉ / ARRÊT
 2. BOUTON DE REGLAGE TEMPERATURE CHAUFFAGE (30-80° C)
 3. BOUTON DE REGLAGE TEMPERATURE SANITAIRE(35-60°C)
 4. TOUCHE AFFICHAGE TEMPERATURE EXTERIEURE (SEULEMENT AVEC SONDE EXTERIEURE, EN OPTION)
 5. TOUCHE SERVICE
 6. TOUCHE SELECTION MODE :
 ETE : EAU CHAUDE SANITAIRE
 HIVER : EAU CHAUDE SANITAIRE + CHAUFFAGE
 RADIATEUR : CHAUFFAGE SEUL
 7. BORNIER DE CABLAGE DE L'ALIMENTATION ELECTRIQUE ET DES OPTIONS (THERMOSTAT D'AMBIANCE ,SONDE EXTERIEURE)
 8. SIGNALISATION SANITAIRE:
 - VOYANT FIXE – LA CHAUDIERE EST EN ATTENTE DE DEMANDE SANITAIRE
 - VOYANT CLIGNOTANT – EAU CHAUDE SANITAIRE EN SERVICE
 9. SIGNALISATION CHAUFFAGE :
 - VOYANT FIXE – LA CHAUDIERE EST EN ATTENTE DE DEMANDE CHAUFFAGE
 - VOYANT CLIGNOTANT – CHAUFFAGE EN SERVICE
 10. VOYANT ROUGE SIGNALISATION DEFAULT - A L'AFFICHEUR (13) LE CODE DE L'ERREUR S'AFFICHE ET CLIGNOTE
 11. VOYANT ORANGE + VERT SIGNALISATION DE PRESSION D'EAU DE L'INSTALLATION (1 & 1,5 BAR)
 12. VOYANT ROUGE SIGNALISATION MANQUE D'EAU DANS L'INSTALLATION
 13. AFFICHAGE TEMPERATURE ET CODE ERREUR
- CODE ERREUR :**
1. DEFAULT IONISATION
 2. DEFAULT THERMOSTAT DE SECURITE
 4. DEFAULT PRESSION EAU
 5. DEFAULT SONDE CHAUFFAGE
 12. DEFAULT SONDE SANITAIRE BALLON
 22. DEMANDE PROGRAMMATION PARAMETRES



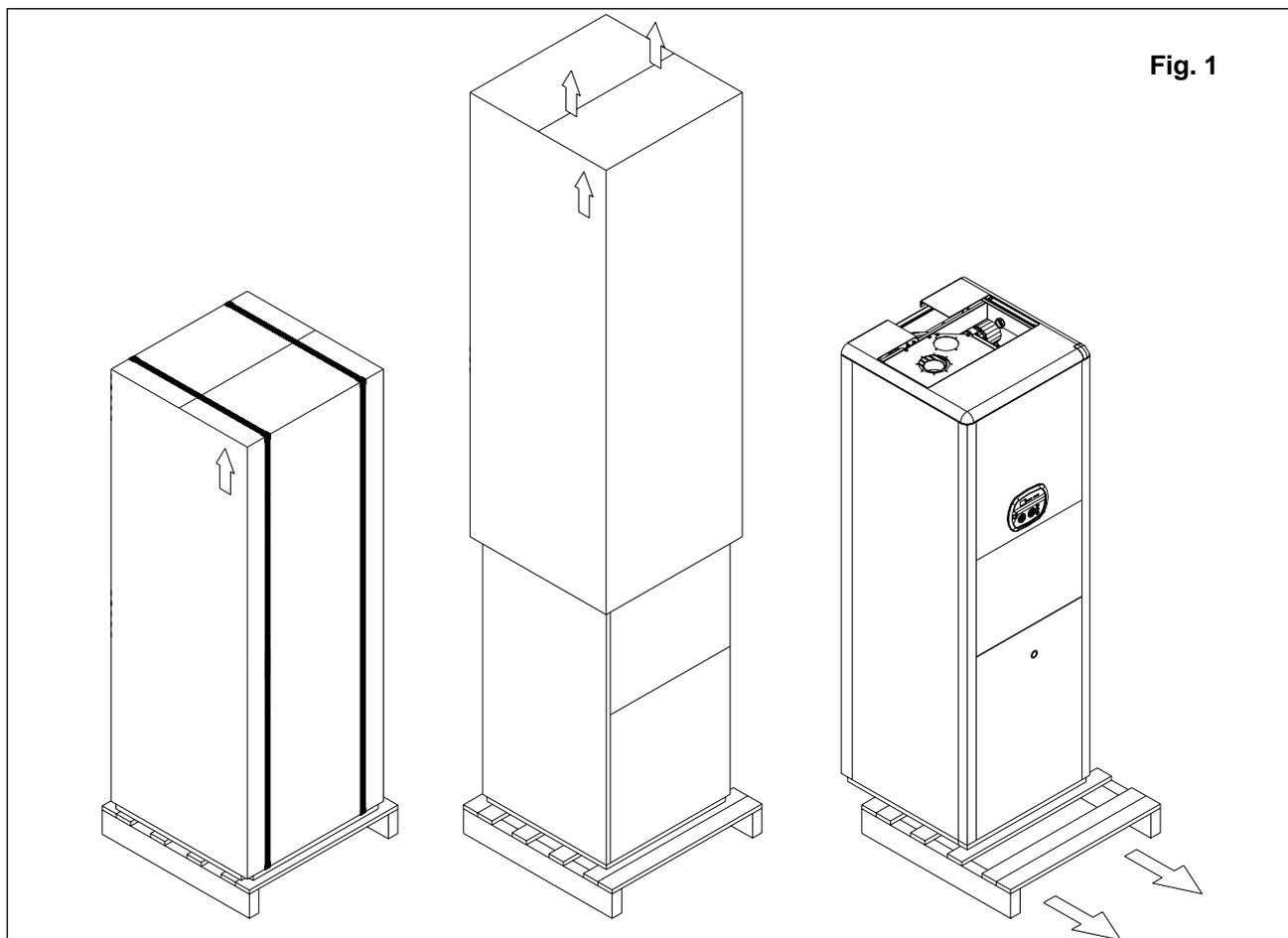
INSTALLATION (technicien qualifié)

Avertissement général

– L'installation et la mise en service de la chaudière, les branchements en eau, gaz et électricité doivent être réalisés par un installateur qualifié conformément aux règles de l'art et aux normes en vigueur.

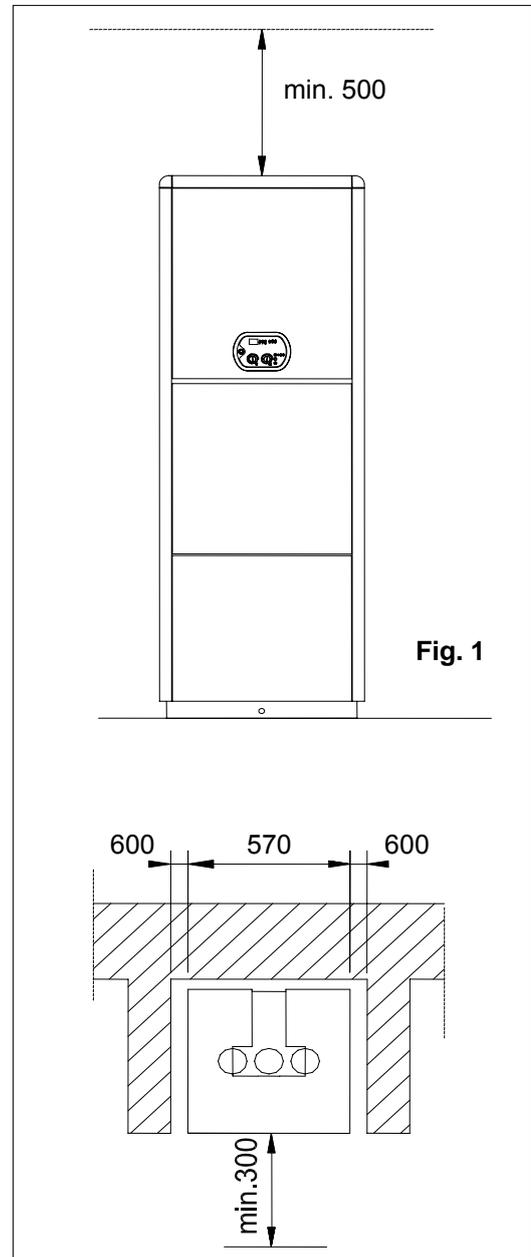
Déballage

- L'emballage est réalisé à partir de matériaux (bois) recyclables individuellement.
 - Il est conseillé de déballer la chaudière peu avant son installation. La Société ne répond pas des dommages causés à la chaudière en cas de conservation incorrecte du produit.
 - Les éléments de l'emballage (sachets en plastique, polystyrène expansé, clous, bois, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants car ils constituent des sources potentielles de danger.
- a. Couper les bandes noires.(fig . 1)
 - b. Soulever la caisse d'emballage.
 - c. Pousser la chaudière sur un côté et retirer la palette se trouvant en-dessous.



Fixation de la chaudière

- L'appareil doit être installé au sol et de niveau
- Pour pouvoir accéder à l'intérieur de la chaudière et effectuer les opérations d'entretien, il convient de respecter les distances minimum indiquées dans la fig. 1.



Raccordements hydrauliques

⚠ Il est recommandé de nettoyer l'installation (à l'aide d'un produit désembouant) pour éliminer les impuretés provenant des tuyaux et des radiateurs (en particulier les résidus huileux ou gras) afin de préserver l'échangeur et le circulateur.

⚠ S'assurer que les tuyaux pour l'eau et le chauffage ne soient pas utilisés comme prise de terre pour l'installation électrique. Ils ne sont absolument pas adaptés à cet usage.

Pour éviter vibrations et bruits dans les installations, ne pas employer de tuyaux de petits diamètres ou des coudes à angle réduit ou encore de trop importantes réductions de diamètre.

Circuit sanitaire

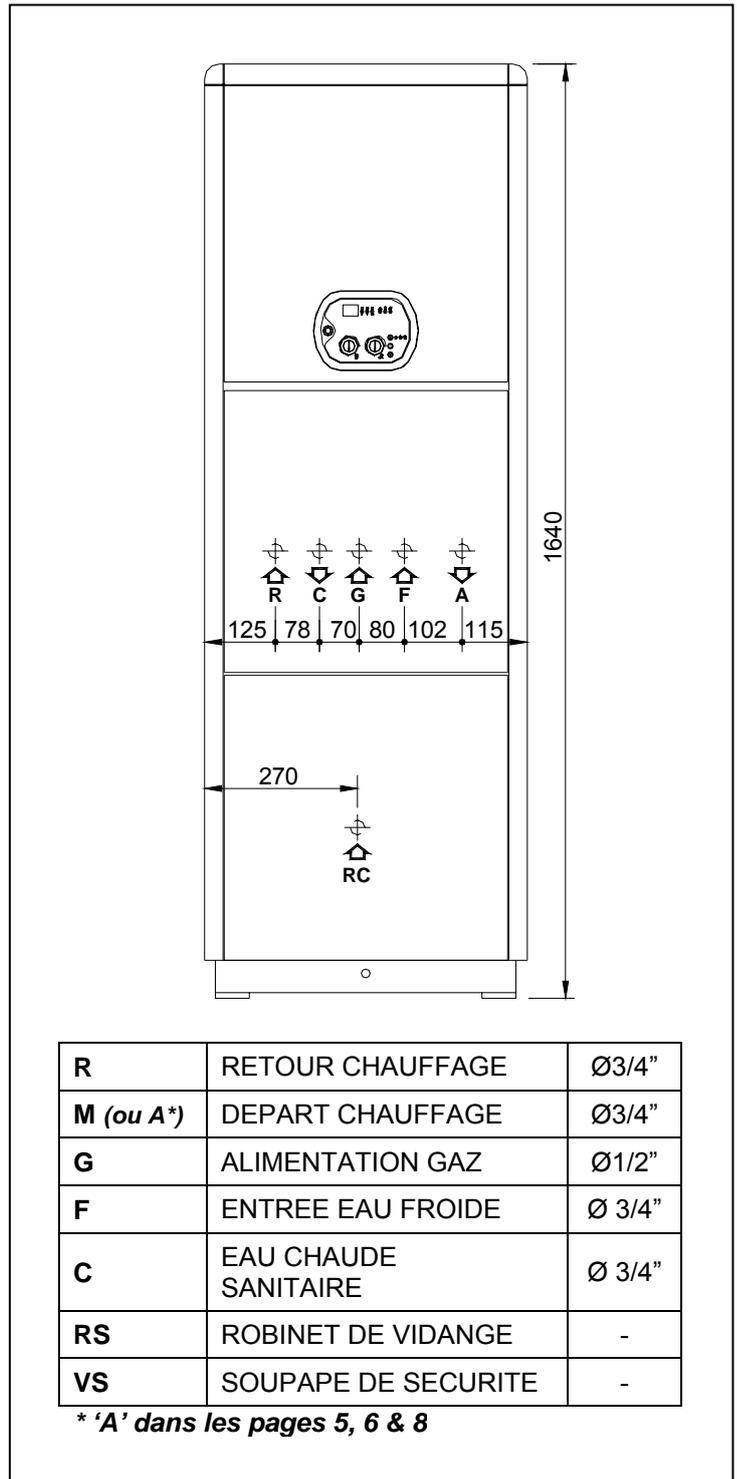
La pression de l'eau froide en entrée doit être comprise entre 0,5 et 6 bar.

Il est **indispensable** d'installer un réducteur de pression en amont de la chaudière si la pression d'alimentation est supérieure à 6 bar.

La fréquence de nettoyage du serpentin d'échange dépend largement de la dureté de l'eau d'alimentation et de la présence de résidus solides ou d'impuretés qui se trouvent souvent dans les nouvelles installations. En fonction des caractéristiques de l'eau d'alimentation, il est conseillé d'installer des appareils spécifiques pour le traitement de l'eau, alors que pour la présence d'éventuels résidus, il est conseillé d'installer un filtre en amont.

Circuit de chauffage

Relier la soupape de sécurité du circuit chauffage à une évacuation. La société Deville n'est pas responsable de toute éventuelle inondation due à l'ouverture du clapet de sécurité en cas de surpression de l'installation.



Evacuation des condensats

Relier le tuyau flexible d'évacuation des condensats spécialement prévu à un système d'écoulement adéquat. L'écoulement des condensats peut se faire directement dans le système d'égout en insérant un siphon accessible pour contrôle.

L'installation doit être réalisée de façon à éviter le gel des condensats. Lors de la mise en service de l'appareil, contrôler que les condensats s'écoulent correctement.

Raccordement gaz

Le branchement doit être réalisé par du personnel professionnellement qualifié conformément aux normes en vigueur.

Avant d'effectuer l'installation de la chaudière, vérifier les points suivants :

- La tuyauterie doit avoir un diamètre adapté à sa longueur et au débit gaz de la chaudière ; elle doit également être équipée de tous les dispositifs de sécurité et de contrôle conformément aux normes en vigueur
- La fourniture de gaz doit être conforme aux normes et dispositions en vigueur
- **Contrôler l'étanchéité interne et externe de l'installation d'entrée du gaz**
- Installer un robinet de coupure du gaz en amont de la chaudière
- La tuyauterie d'alimentation du gaz doit avoir un diamètre supérieur ou égal à celui de la chaudière
- Avant l'allumage, vérifier que l'appareil soit bien alimenté par le type de gaz pour le quel il a été prévu (voir la plaque signalétique du type de gaz située à l'intérieur de la chaudière)
- La pression de l'alimentation du gaz doit être comprise entre les valeurs reportées sur la plaque signalétique (voir la plaque signalétique du type de gaz située à l'intérieur de la chaudière)
- Avant l'installation de l'appareil, il est nécessaire de s'assurer que le tuyau du gaz ne contienne pas de résidus provenant du travail de raccordement
- La transformation gaz pour passer du gaz méthane au G.P.L. (et inversement) doit être effectué par du personnel qualifié selon les normes en vigueur

N.B. Le branchement au gaz doit se faire au moyen d'un joint plat dont la taille et le matériau de construction sont adaptés au type de gaz fourni à la chaudière. Il est interdit d'utiliser du chanvre, du ruban en téflon ou autre de même nature.

Branchements électriques

Avertissements généraux

- **Le branchement doit être réalisé par du personnel professionnellement qualifié conformément à la réglementation en vigueur.**
- La chaudière fonctionne avec du courant alternatif de 230 V et 50 Hz et une puissance électrique maximum de 210 W. le branchement au réseau électrique doit être effectué au moyen d'un disjoncteur différentiel adapté. Il faut impérativement respecter la polarité phase/neutre de ce branchement, dans le cas contraire la chaudière se mettra en défaut (voir éventuellement le schéma électrique générale de la chaudière)
- L'appareil doit être raccordé à la terre suivant les normes de sécurité en vigueur (NORMES CEI 64-8 Partie Electrique) ; il faut absolument vérifier que cette condition fondamentale à la sécurité est bien remplie. En cas de doute, faire contrôler son installation électrique par du personnel professionnellement qualifié, étant donné que le constructeur ne pourra être tenu responsable de tout dommage éventuel causé par un manque de mise à la terre de l'installation.
- Faire vérifier par du personnel professionnellement qualifié que l'installation électrique est adaptée à la puissance maximum absorbée par l'appareil, selon les indications reportées sur la plaque signalétique, en prêtant une attention particulière au diamètre des câbles qui doit être adapté à la puissance absorbée de l'appareil.
- L'utilisateur ne doit en aucune façon remplacer le câble d'alimentation de l'appareil. En cas d'endommagement du câble, éteindre l'appareil, et, pour son remplacement, s'adresser exclusivement à du personnel professionnellement qualifié.
- En cas de remplacement du câble électrique d'alimentation, utiliser exclusivement des câbles ayant les mêmes caractéristiques (HO5 VV-F 3x1) et un diamètre extérieur maximum de 8 mm.

L'utilisation de tout composant électrique comporte l'application de quelques règles fondamentales, telles que :

- ne pas toucher l'appareil avec des parties du corps mouillées et/ou humides et/ou à pieds nus ;
- ne pas tirer sur les câbles électriques ;
- ne pas laisser l'appareil exposé aux agents atmosphériques (pluie, soleil, etc.)
- ne pas permettre que l'appareil soit utilisé par des enfants ou des personnes non expertes ;

Accès au tableau de commande : voir pages 16 et 36

Alimentation électrique

Brancher les câbles au bornier se trouvant à l'intérieur du tableau de commande de la façon suivante (voir page 36 pour démontage des panneaux):

- Couper l'alimentation depuis l'interrupteur général
- Retirer le panneau avant de la chaudière
- Dévisser les vis et retirer le couvercle A (voir fig. 7)
- Une fois le couvercle retiré, effectuer les branchements suivants sur le bornier B :

- Câble de terre : de couleur jaune/vert à la borne portant le symbole de la terre "⊥"
- Câble de neutre : de couleur bleu clair à la borne portant la lettre "N"
- Câble de phase : de couleur marron à la borne reportant la lettre "L"
- Les bornes marquées : Ta ⇒ Thermostat d'ambiance (en option)
Se ⇒ Sonde extérieure (sonde extérieure en option)

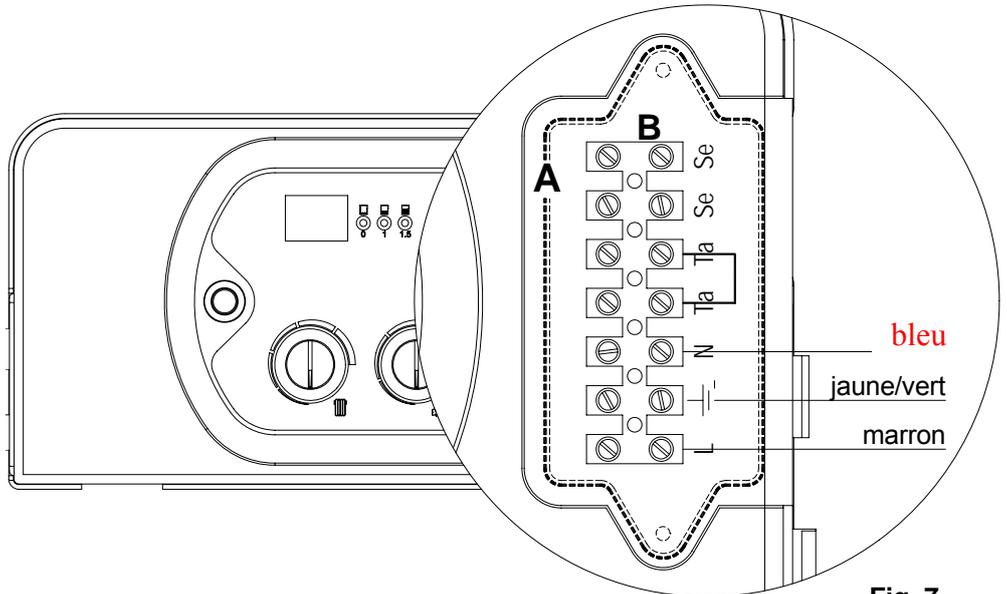


Fig. 7

Après cette opération, remonter le couvercle et le panneau avant.

Branchement du thermostat d'ambiance et de la sonde extérieure

Brancher les câbles au bornier se trouvant à l'intérieur du tableau de commande de la façon suivante

Exemple avec un thermostat horloge « Chronothermostat » et d'une sonde extérieure « sonde externe »

- Couper l'alimentation depuis l'interrupteur général
- Retirer le panneau avant de la chaudière
- Dévisser les vis et retirer le couvercle A (voir fig. 8)
- retirer le pont Ta-Ta du bornier
- brancher le thermostat et/ou la sonde externe (en option) comme indiqué sur le schéma

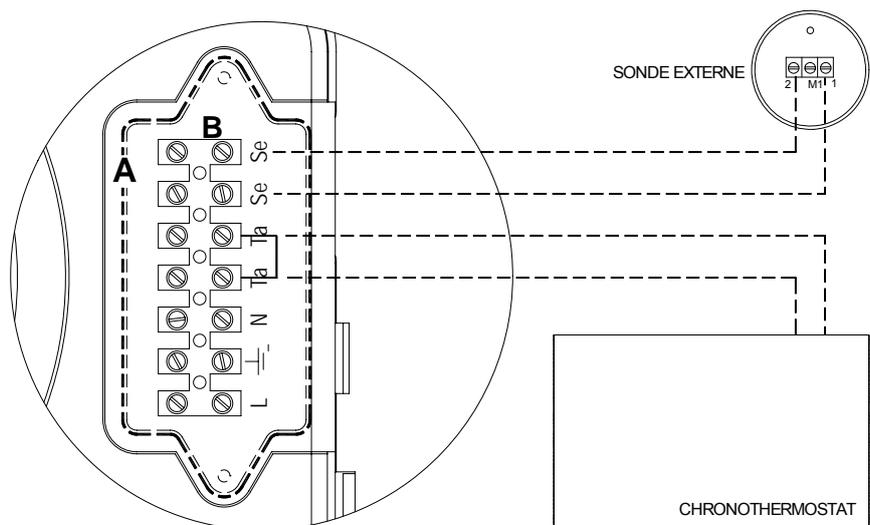
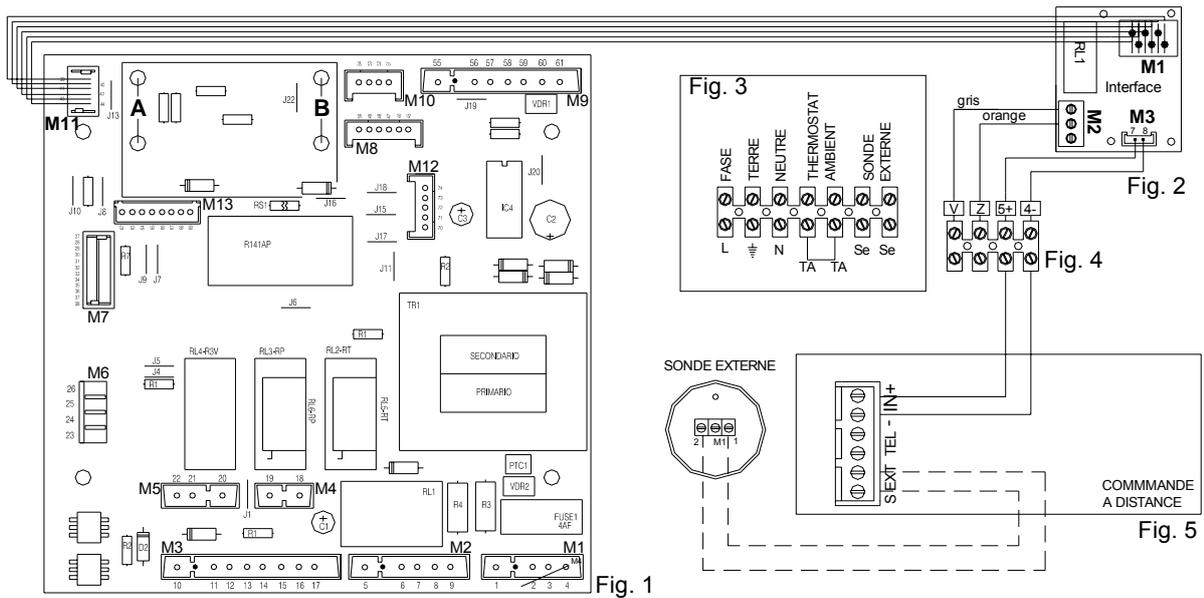


Fig. 8

Après cette opération, remonter le couvercle et le panneau avant.

Branchement de la commande à distance (options)



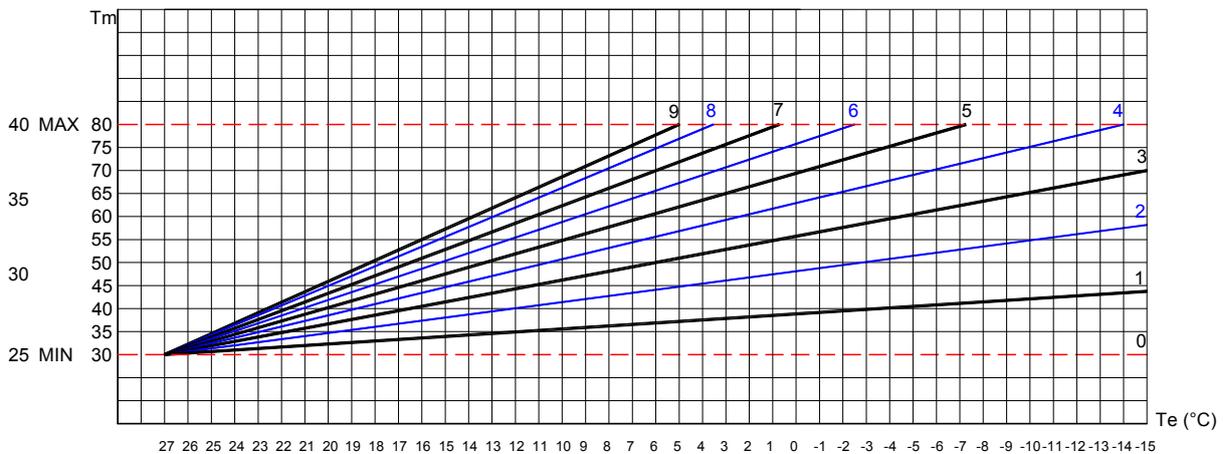
- Brancher l'interface fig.2 sur la carte fig. 1 par les trous A et B (voir fig. 1).
- Brancher la fiche M1 de la carte interface (fig. 2) dans la fiche M11 de la carte de modulation (fig. 1).
- Brancher les fils gris et orange dans la fiche M2 de la carte interface (fig. 2) et dans le bornier (fig. 4).
- Brancher les fils de la fiche M3 de la carte interface (fig. 2) dans la borne (fig. 4).
- Retirer le pont TA-TA (fig. 3) et mettre la chaudière en mode ETE.
- Brancher la commande à distance au bornier (fig. 4) avec un câble 2x0,5 mm² minimum et long de 50 m max., prenant soin de respecter les polarités + /-.

LA SONDE EXTERIEURE EST EN OPTION. Le branchement peut se faire indépendamment sur la commande à distance (fig. 5 - partie en tiret) ou bien sur le bornier (fig. 3) aux bornes indiquant SE-SE.

ATTENTION ! le câble pour brancher la commande à distance doit passer dans une goulotte indépendante du système sous tension. Si ce n'est pas possible, utiliser un câble protégé.

SONDE EXTERIEURE

LOI DE CORRECTION DE LA TEMPERATURE D'ENTREE EN FONCTION DE LA TEMPERATURE EXTERIEURE ET DE LA POSITION DE REGULATION PAR L'UTILISATEUR DE LA TEMPERATURE DE CHAUFFAGE



TM-MAX/MIN = Plage temp. Entrée sélectionnée
 Te = Température extérieure
 Tm = Température de l'eau de chauffage

Raccordements des conduits de fumées ventouse

Avertissements généraux sur l'installation des conduits

- **Afin de garantir un fonctionnement parfait et une efficacité totale de l'appareil, il est indispensable de raccorder la chaudière au conduit d'évacuation des fumées en utilisant les accessoires d'origine, spécifiques pour chaudières à condensation.**
- pour faciliter le choix du système à adopter, tous les accessoires de raccordement d'évacuation des fumées ont été signalés graphiquement de façon différente dans le catalogue spécifique et également dans le tarif général où leurs descriptions reportent la précision "...en polypropylène..." .
- il est conseillé de prévoir :
 - en installation bi tubes
 - un acheminement des fumées avec une montée vers l'extérieur pour le conduit d'évacuation des fumées, afin de favoriser le reflux des condensats vers la chambre de combustion, et permettant de recueillir et évacuer les condensations acides.
 - un acheminement de l'air en montée vers la chaudière pour le conduit d'aspiration d'air afin d'éviter l'entrée d'eau de pluie, de poussières ou d'objets quelconques à l'intérieur du conduit.
- dans le cas d'une installation du système coaxial horizontal, placer correctement le terminal coaxial horizontal spécialement prévu pour respecter au mieux les pentes du conduit des fumées (Ø 60) et protéger le conduit d'aspiration de l'air contre les intempéries (Ø100). Le conduit d'évacuation ventouse doit être légèrement incliné vers le haut afin de recueillir et évacuer par la chaudière les condensats pouvant se créer dans ce conduit.

N.B. Il n'est pas possible d'utiliser les accessoires traditionnels de raccordement d'évacuation des fumées pour les chaudières à condensation et vice versa.

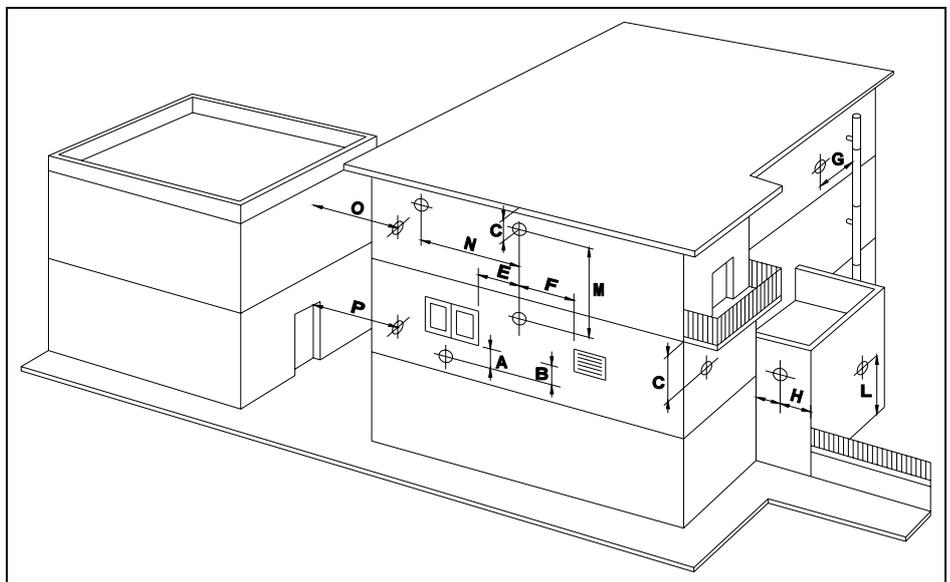
Mise en place des buses d'évacuation ventouse

(arrêté du 02/08/1977 modifié par les arrêtés du 23/11/1992 et 28/10/1993)

Mise en place de la buse		DISTANCES EN m
A	Sous une fenêtre	0.40
B	Sous une prise d'air	0.60
C	Sous une gouttière	0.30
D	Sous un balcon	0.30
E	D'une fenêtre adjacente	0.40
F	D'une prise d'air adjacente	0.60
G	De tuyaux ou conduits verticaux ou horizontaux	0.30
H	D'un angle du bâtiment	0.30
L	A partir du sol (passage piétons*)	1.80
M	Entre deux buses verticales	1.50
N	Entre deux buses horizontales	1.00
O et P non précisées		

REMARQUES

* L<1.80m : Dans ce cas le terminal d'évacuation doit être muni d'une grille anti-vandalisme



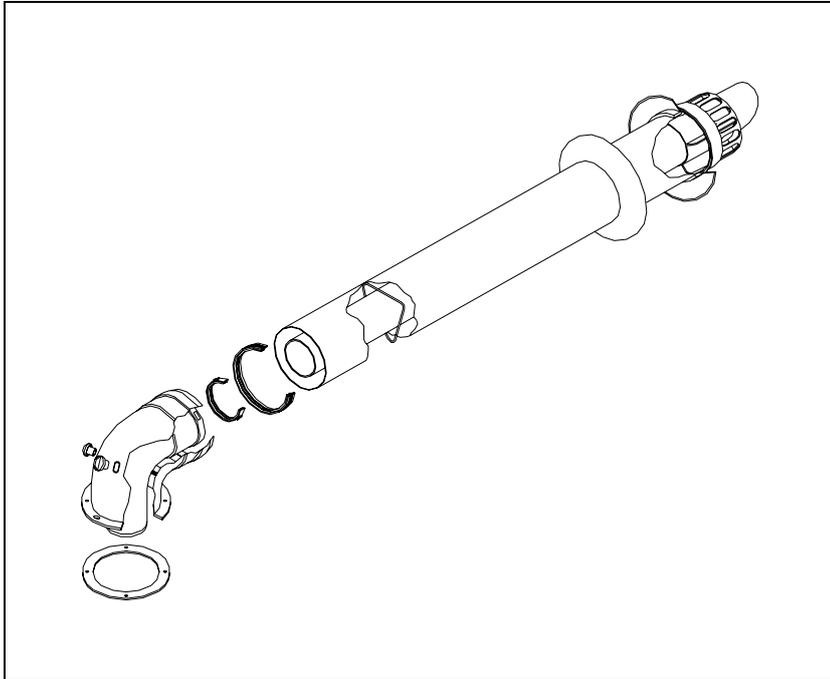
Les buses de tirage doivent être placées sur les murs extérieurs du bâtiment tout en respectant les distances minimales reportées dans le tableau. Il est

indispensable de garantir que les gaz de combustion sortant de la ventouse ne soient pas refoulés dans le bâtiment ou dans un autre bâtiment adjacent par des ventilateurs, fenêtres, portes, infiltrations naturelles d'air ou climatiseurs. Si un de ces cas devait se vérifier, éteindre immédiatement la chaudière et appeler l'installateur.

Evacuation coaxiale horizontale

(Kit K)

Système d'évacuation des fumées coaxial horizontal Ø60/100 en polypropylène PPS orientable à 360°.
Il permet d'évacuer les fumées et de prendre de l'air depuis le mur extérieur.



Il est adapté uniquement pour les chaudières à condensation. il permet d'évacuer les gaz de combustion et d'aspirer l'air pour la combustion au moyen de deux conduits coaxiaux, un conduit externe Ø100 pour l'aspiration de l'air et un conduit interne en plastique Ø60 pour l'évacuation des fumées. Ce conduit peut évacuer les fumées directement à l'extérieur (sauf règlement local contraire) ou peut être branché à un conduit des fumées collectif. (3 CE)

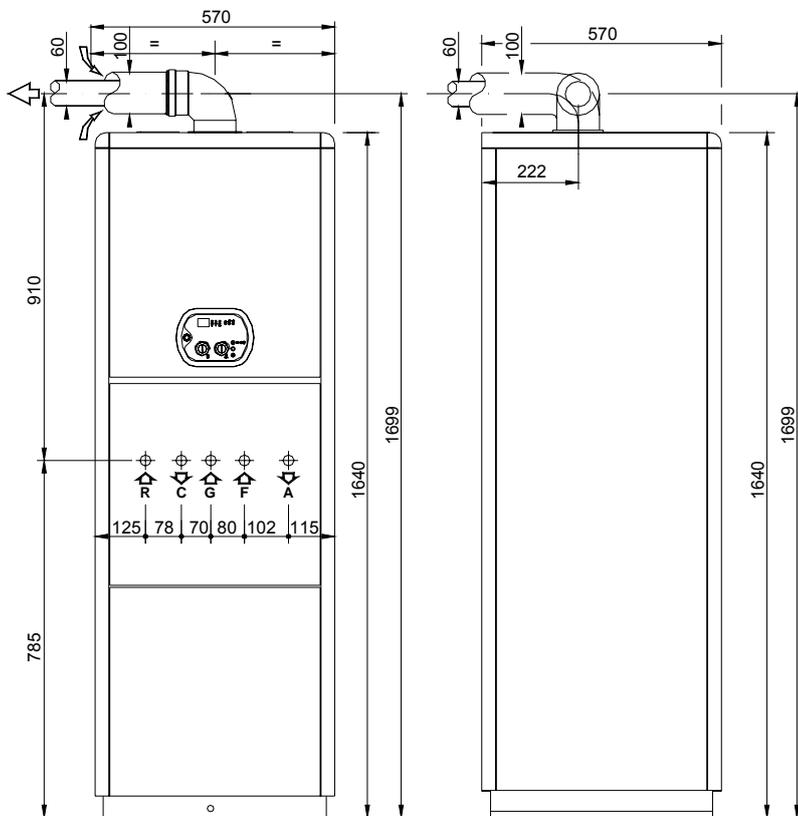
LONGUEUR MAXIMUM D'EVACUATION : 5 M.

La longueur maximum d'évacuation (ou développement linéaire de référence) s'obtient en ajoutant la mesure des tuyaux linéaires et l'équivalent de chaque coude supplémentaire.

Par développement linéaire de référence on désigne la longueur totale des tuyaux (évacuation + aspiration) depuis le raccordement de l'appareil sur la chambre étanche à l'exclusion du premier coude.

Pour chaque coude supplémentaire, il faut ajouter comme suit :

coude Ø60/100 à 90° = 1,0 m
coude Ø60/100 à 45° = 0.5 m



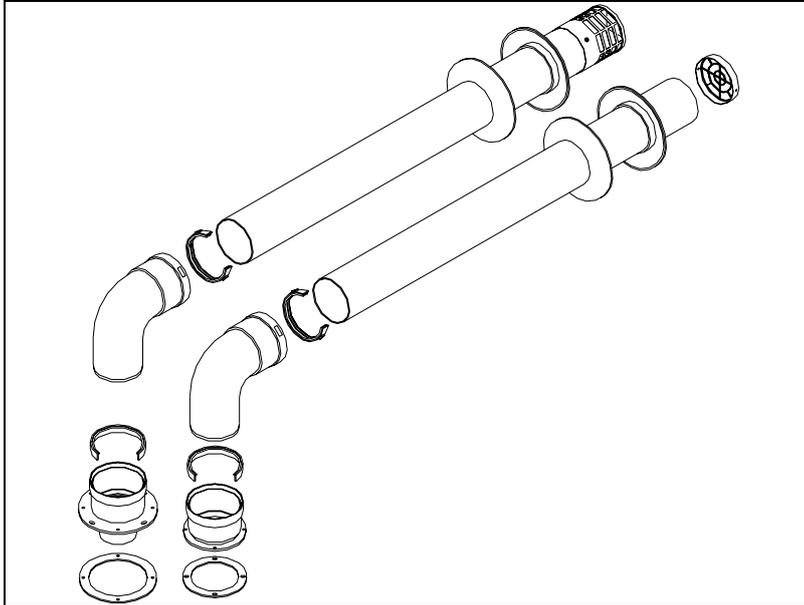
LEGENDE

- R RETOUR CAUFFAGE Ø3/4"
- C E.C.S. Ø3/4"
- G GAZ Ø1/2"
- F ENTREE EAU FROIDE Ø3/4"
- A DEPART CHAUFFAGE Ø3/4"

Evacuation double flux « Voir normes en vigueur » (Kit H)

Systèmes double flux en polypropylène PPS orientable à 360°.

Le système à deux tuyaux permet la prise d'air neuf et l'évacuation des fumées



Il est adapté uniquement pour les chaudières à condensation. il permet d'évacuer les gaz de combustion et d'aspirer l'air pour la combustion au moyen de deux conduits parallèles Ø80.

LONGUEUR MAXIMUM

D'EVACUATION :

Ø80/80: 50 m.

Ø60/60: 30 m.

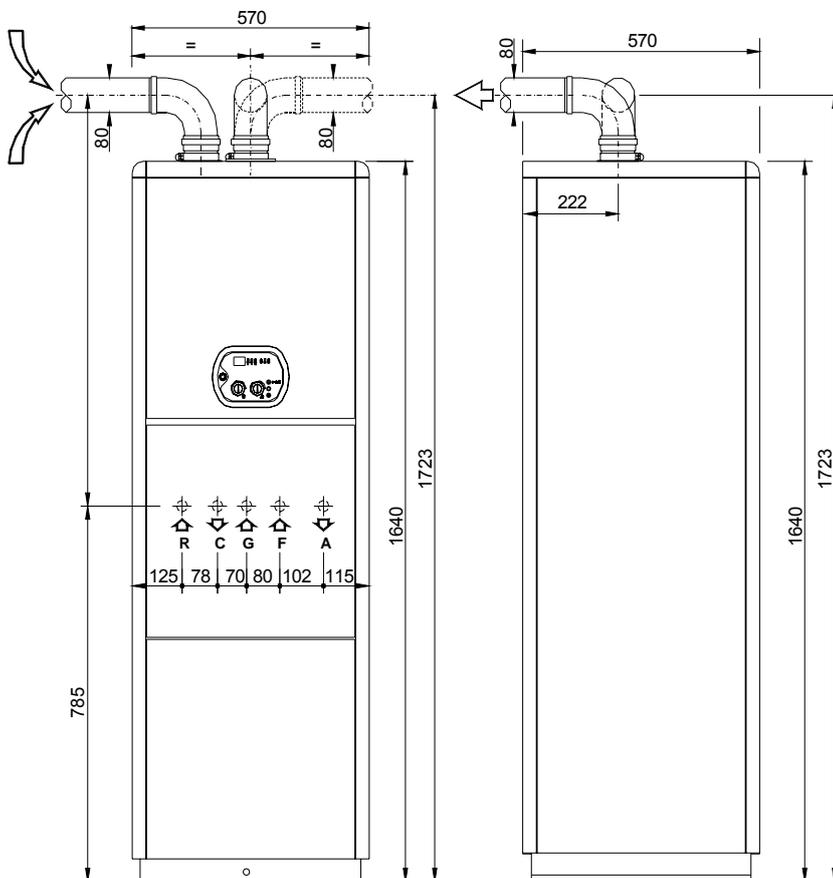
La longueur maximum d'évacuation (ou développement linéaire de référence) s'obtient en ajoutant la mesure des tuyaux linéaires et l'équivalent de chaque courbe supplémentaire.

Par développement linéaire de référence on désigne la longueur totale des tuyaux (évacuation + aspiration) depuis le raccordement de l'appareil sur la chambre étanche à l'exclusion du premier coude.

Pour chaque coude supplémentaire, il faut ajouter comme suit :

coude Ø80 à 90° = 1,5 m
coude Ø80 à 45° = 1,5 m

coude Ø60 à 90° = 2,0 m
coude Ø60 à 45° = 1,5 m



LEGENDE

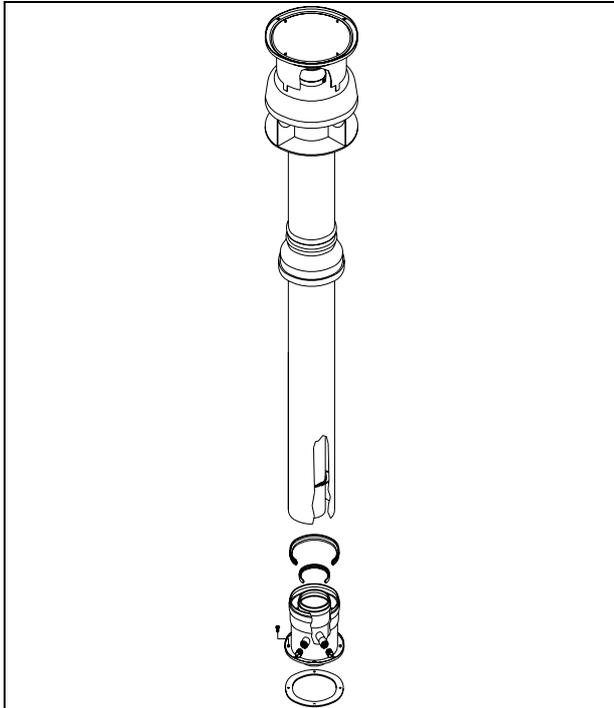
- R RETOUR CAUFFAGE Ø3/4"
- C E.C.S. Ø3/4"
- G GAZ Ø1/2"
- F ENTREE EAU FROIDE Ø3/4"
- A DEPART CHAUFFAGE Ø3/4"

Evacuation coaxiale verticale

(Kit V)

Système d'évacuation des fumées de type coaxial vertical en polypropylène PPS

Permet d'évacuer les fumées et crée une prise d'air directe du toit.



Il est adapté uniquement pour les chaudières à condensation.

il permet d'évacuer les gaz de combustion et d'aspirer l'air pour la combustion au moyen de deux conduits coaxiaux, un conduit externe Ø100 pour l'aspiration de l'air et un conduit interne en plastique Ø60 pour l'évacuation des fumées.

LONGUEUR MAXIMUM D'EVACUATION : 5 M.

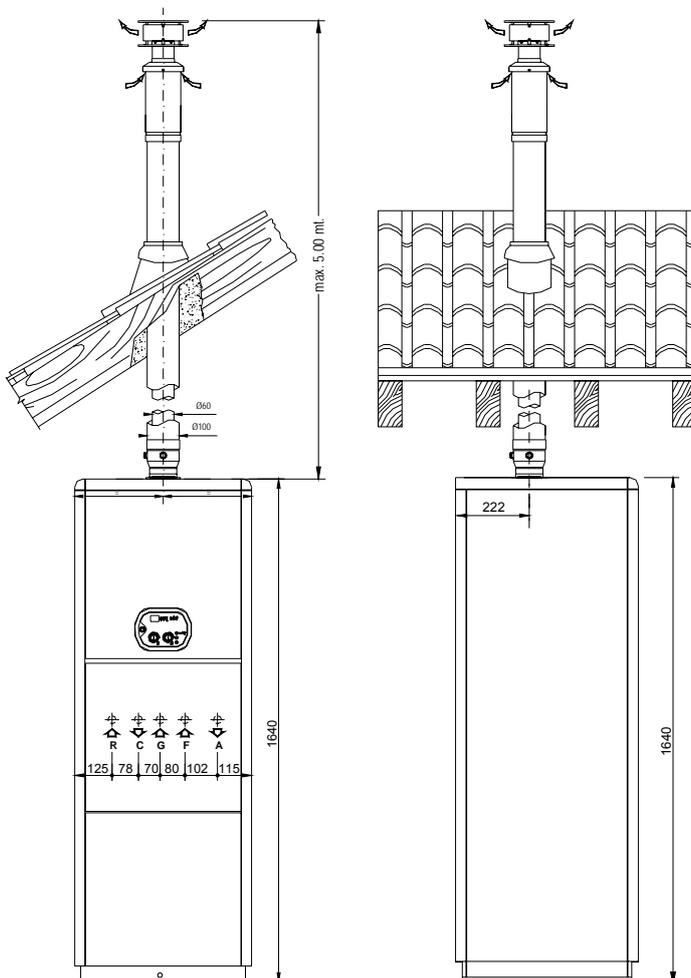
La longueur maximum d'évacuation (ou développement linéaire de référence) s'obtient en ajoutant la mesure des tuyaux linéaires et l'équivalent de chaque coude supplémentaire.

Par développement linéaire de référence on désigne la longueur totale des tuyaux (évacuation + aspiration) depuis le raccordement de l'appareil sur la chambre étanche à l'exclusion du premier coude.

Pour chaque coude supplémentaire, il faut ajouter comme suit :

coude Ø60/100 à 90° = 1,0 m

coude Ø60/100 à 45° = 0,5 m



MISE EN SERVICE (technicien qualifié)

Avertissements généraux

- ⚠ Les opérations décrites ci-après doivent être effectuées par du personnel professionnellement qualifié conformément aux dispositions des normes en vigueur.**
- ⚠ La chaudière sort de l'usine après des réglages et des essais réalisés avec le gaz méthane. Durant la phase du premier allumage, il faut vérifier que les données reportées sur la plaque signalétique correspondent bien au type de combustible qui l'alimente.**
- ⚠ A la fin des opérations de remplissage et de réglage, vérifier le serrage des vis des prises des pressions mesurées. Il faut également vérifier qu'il n'y a pas de fuite de gaz sur le circuit gaz, aussi bien dans la chaudière qu'en amont de celle-ci.**
- ⚠ Dans le cas d'une nouvelle installation Gaz, l'air se trouvant dans la tuyauterie pourrait empêcher l'allumage de la chaudière dès le premier essai de mise en service. Il faudra alors essayer plusieurs fois d'allumer la chaudière (afin de purger cet air).**

Opérations préliminaires

A la mise en service de la chaudière il convient de contrôler son installation, réglage et fonctionnement, et en particulier :

- S'assurer que le type de gaz soit le même que celui pour lequel la chaudière a été essayée et réglée (voir plaque signalétique)**
- Vérifier que les autres données reportées sur la plaque signalétique correspondent également (électricité, eau) ;
- Vérifier la tension d'alimentation de 230 V – 50 Hz ainsi que la polarité phase/neutre, s'assurer que l'appareil ait une bonne mise à la terre
- Vérifier l'étanchéité de la fourniture de gaz
- Ouvrir le robinet du gaz de la chaudière et vérifier l'absence de fuite depuis les raccordements en amont de la chaudière (vérifier le raccordement du gaz au brûleur quand la chaudière fonctionne)
- Vérifier que la capacité de l'installation de fourniture de gaz soit compatible avec la puissance nécessaire à la chaudière et que cette fourniture comprenne tous les dispositifs de sécurité et de contrôle prescrits par les normes en vigueur
- Vérifier que l'adduction de l'air comburant et l'évacuation des fumées et des condensats se déroulent de façon correcte selon les dispositions des lois et normes nationales et locales en vigueur.
- Vérifier que les ouvertures d'aération/ventilation permanentes soient présentes et de dimensions adéquates selon les normes s'appliquant aux appareils installés
- Vérifier le système d'évacuation des condensats y compris les parties externes à la chaudière récupération des, s'assurer de l'écoulement correct des condensats jusqu'au système de récupération. En cas d'écoulement des condensats dans les égouts, installer un siphon accessible avant le raccordement à l'égout.
- vérifier que la système d'évacuation des fumées soit parfaitement étanche
- Contrôler qu'il n'y a pas de liquides ou de matériaux inflammables à proximité de la chaudière
- S'assurer que toute éventuelle vanne placée sur l'installation de chauffage soit ouverte**

Remplissage de l'installation de chauffage

Après avoir effectué les raccordements hydrauliques, fermer le robinet du gaz et procéder au remplissage de l'installation comme suit :

- contrôler que le circulateur n'est pas bloqué
- contrôler que le bouchon du purgeur est légèrement desserré pour permettre à l'air de sortir (fig. 1)
- ouvrir le robinet général d'entrée de l'eau sanitaire
- ouvrir aussi le robinet de remplissage **R** (fig. 2)
- dévisser le bouchon du circulateur pour éliminer toute éventuelle bulle d'air et le refermer dès que l'eau en sort
- ouvrir les vannes de purge d'air des radiateurs et contrôler le processus d'élimination de l'air. Fermer les vannes de purge d'air des radiateurs dès que de l'eau en sort
- au moyen du manomètre **M** (fig. 2), contrôler que la pression de l'installation atteint 1 bar et que le voyant **11** (voir tableau de commande page 10) est allumé
- si après les opérations décrites plus haut, on relève une baisse de pression, ouvrir à nouveau le robinet de remplissage **R** jusqu'à ce que le voyant **11** (voir tableau de commande page 10) s'allume et la pression du manomètre indique 1 bar
- à la fin de cette opération, s'assurer que le robinet de remplissage **R** est bien fermé

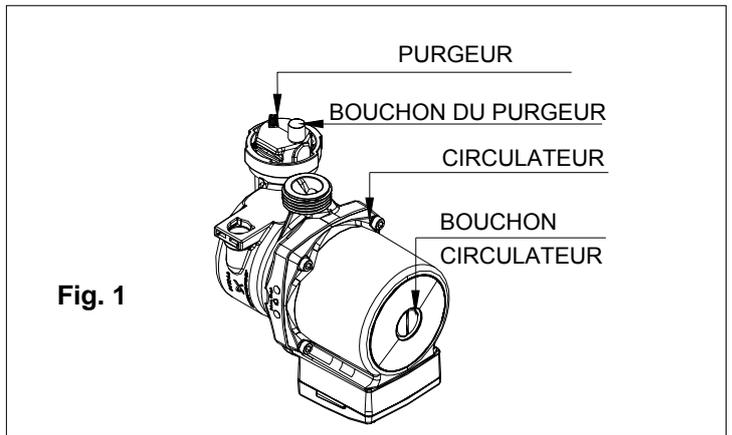


Fig. 1

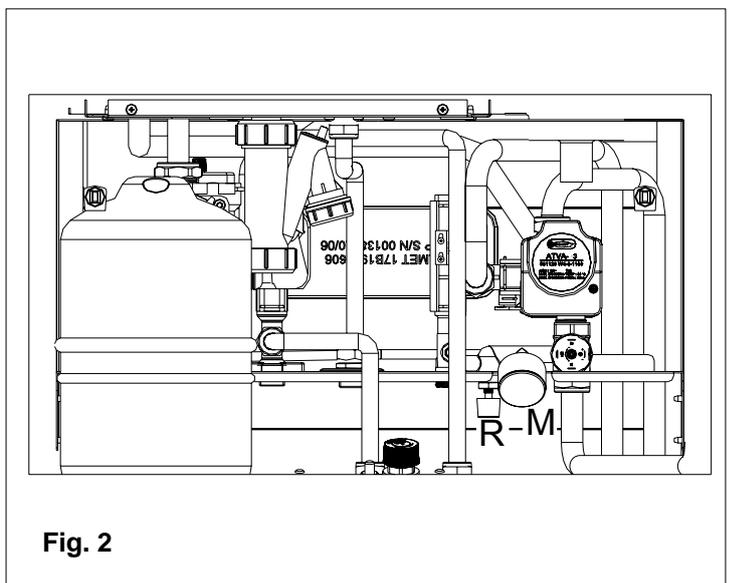


Fig. 2

Remplissage du siphon de récupération de condensats

Avant le premier allumage, il est nécessaire de nettoyer soigneusement le siphon et la boule du siphon afin d'éviter son blocage. Il est impératif également de remplir d'eau le siphon de récupération des condensats afin d'éviter le reflux des gaz brûlés par le siphon lui-même

Pour le remplissage, procéder comme suit (fig. 3)

- retirer le bouchon **T** et remplir le siphon **S** avec de l'eau jusqu'aux trois quarts
- refermer le bouchon **T** et brancher le tuyau de trop-plein **P** à l'intérieur de l'embout de vidange spécialement prévu à cet effet

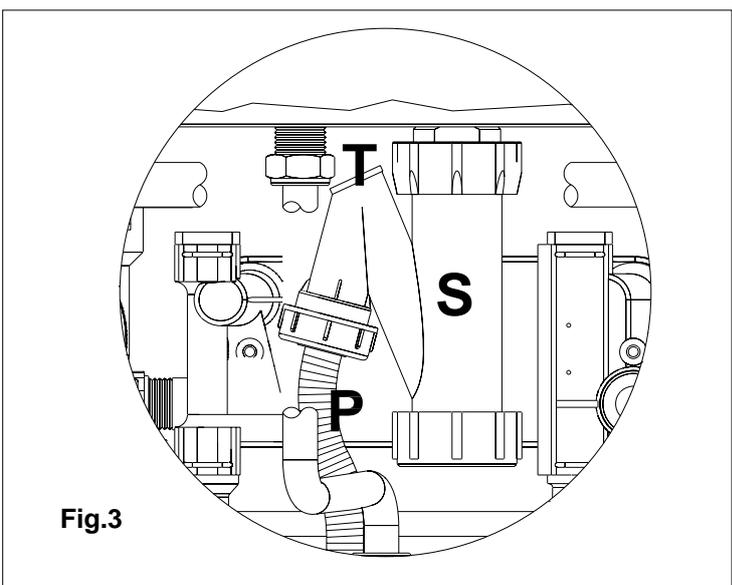


Fig.3

Remplissage de l'installation

 Afin d'éviter la formation d'incrustations calcaires et d'endommager ainsi l'échangeur sanitaire, la dureté de l'eau entrant dans le circuit sanitaire ne doit pas dépasser 25°F. Dans tous les cas, il est conseillé de contrôler les caractéristiques de l'eau et d'installer tout dispositif nécessaire au traitement de cette dernière.

 Pour le remplissage de l'installation, utiliser uniquement de l'eau propre du robinet. En cas de remplissage de l'installation avec ajout d'agents chimiques type antigel, il faut installer un séparateur hydraulique dans le système de chargement de l'eau afin de séparer le circuit de chauffage du circuit sanitaire.

Remplissage de l'appareil côté eau sanitaire

Pour remplir l'accumulateur d'eau sanitaire, procéder de la façon suivante :

- ouvrir le robinet d'alimentation de l'eau froide vers l'appareil et un robinet d'eau chaude
- l'accumulateur se remplit et se vide peu à peu de l'air qui s'y trouvait par le robinet d'eau chaude ouvert ;
- l'accumulateur est plein quand l'eau commence à couler du robinet d'eau chaude ouvert ;
- fermer le robinet d'eau chaude .

Mise en service de la chaudière

Une fois le remplissage effectué, procéder comme suit :

- Contrôler que rien n'obstrue le conduit d'évacuation des fumées et que ce dernier est bien branché au système d'évacuation
- Mettre la chaudière sous tension
- Ouvrir le robinet du gaz ;
- Appuyer sur le bouton **1** (marche) (voir tableau de commande page 9), après quelques secondes, le circulateur se mettra en marche ;
- Agir sur le bouton **6** pour sélectionner le mode ETE, HIVER ou RADIATEUR. L'allumage des voyant **8** et/ou **9** (tableau de commande page 10) en indique l'activation ;
- Le système d'allumage automatique allumera le brûleur. Il pourrait être nécessaire de répéter l'opération plusieurs fois pour éliminer l'air de la tuyauterie gaz (Pour répéter l'opération d'allumage, attendre env. trois minutes entre chaque essai)
- Si on entend des bruits dans l'installation quand la chaudière est allumée, il faut bien purger l'installation et répéter les opérations d'allumage car de l'air se trouve encore dans l'installation
- Contrôler la pression de l'eau de l'installation ; si elle a baissé, ouvrir à nouveau les robinets de remplissage jusqu'à ce que le voyant **11** (tableau de commande page 10) s'allume et que le manomètre indique 1 bar, **et en fin d'opération refermer les robinets ;**
- Une fois la chaudière allumée, vérifier la quantité de CO₂ (voir le tableau n°1) au moyen d'un analyseur de CO-CO₂. Si la quantité de CO₂ diffère de la valeur indiquée dans le tableau, effectuer le réglage du CO₂ (voir § réglage taux de CO₂ page 32).

DANS TOUS LES CAS IL FAUT EFFECTUER UNE VERIFICATION RAPIDE DU REGLAGE DE LA CHAUDIERE VOIR PARAGRAPHE SUIVANT « REGLAGE DE LA CHAUDIERE » (page 27)

N.B. L'opération de réglage de l'appareil doit être effectué exclusivement par du personnel qualifié.

Tableau n°1

Type de gaz	CO ₂ %
G20	9.40
G25	8.90
G 30	10.90
G 31	11.00

REGLAGES DE LA CHAUDIERE (technicien qualifié)**Présentation des paramètres**

N° PARAMETRE	DESIGNATION PARAMETRE / REGLAGE	VALEUR PARAMETRE	FONCTION DE REGLAGE	PRE-REGLAGE USINE DCA 25	
0	Accès paramètre	00	PRE REGLEES chaudières murales	00	
1	Type de chaudière	00 01 02	ECS Instantanée ECS Accumulée ECS Accumulée confort (+7°C)	01	02 = augmentation de la température de départ chauffage de 7°C
2	Type de gaz	00 01	METHANE : G20/G25 GPL : G30/G31	00	\
3	Température chauffage	00 01	STANDARD : 30-80°C REDUITE : 25-40°C	00	00 = installation standard 01 = installation avec plancher chauffant
4	Circulateur en phase de chauffage	00 01	STANDARD : Avec post circulation (3 minutes) PERMANENTE : toujours en service	00	\
5	Protection coup de bélier	00 01	NON FONCTIONNELLE EN FONCTION	00	01 = 2 seconds retard mode sanitaire
6	Temporisation chauffage	00-90	Exprimée en pas de 5 secondes 90 maxi. : soit $90 \times 5 = 450'' = 7.5$ minutes	36 (180'')	Pour retarder (de 0 à 7.5 minutes) l'allumage de la chaudière en mode chauffage – Anti court cycle du brûleur
7	Temporisation du circulateur en mode chauffage	00-90	Exprimée en pas de 5 secondes 90 maxi. : soit $90 \times 5 = 450'' = 7.5$ minutes	36 (180'')	Pour modifier la temporisation de la post-circulation en mode chauffage (de 0 à 7.5 minutes)
8	Temporisation du circulateur en mode sanitaire	00-90	Exprimée en pas de 5 secondes 90 maxi. : soit $90 \times 5 = 450'' = 7.5$ minutes	18 (90'')	Pour modifier la temporisation de la post-circulation en mode sanitaire (de 0 à 7.5 minutes)
9	Puissance minimum de modulation gaz en sanitaire	-	Pre-reglage d'usine	20	PRE-REGLEE
10	Puissance minimum circuit de chauffage	-	Pre-reglage d'usine	- 24 pour Méthane - 21 pour GPL	PRE-REGLEE
11	Puissance maximum circuit de chauffage	-	PLAGE DE REGLAGE Méthane : 24-99% G.P.L. : 21-99%	99	
-	-----				
-	Taux de CO2				Voir page 32
-	P2 MIN				Voir page 33

Réglage des paramètres

PROCEDURE D'ACCES A UN PARAMETRE

Pour modifier un paramètre, agir de la façon suivante :

- Mettre l'interrupteur  sur **OFF (arrêt)** (⏻)
- Maintenir appuyée les touches  et  simultanément et mettre l'interrupteur  sur **ON (marche)** (⏻) puis attendre que l'afficheur indique **PL** - **0** Le voyant rouge N° 10 du tableau de commande clignote
- Relâcher les touches  et 
- Maintenir appuyée la touche  et à l'aide de la touche  sélectionner le paramètre souhaité **1** (exemple pour le paramètre 1)
- Relâcher la touche  ; appuyer et relâcher la touche 
- L'afficheur  indiquera la valeur à modifier (voir tableau précédant : valeur du paramètre). Le voyant vert N°9 du tableau de commande clignote

REGLAGE DU PARAMETRE 1 : Sélection du type de chaudière

-Exécuter la procédure d'accès (voir ci dessus)

- Agir sur les touches  ou  pour modifier la valeur **00** instantanée, **01** accumulateur ou **02** accumulateur+confort
- Appuyer et relâcher la touche  pour valider
- Le paramètre **1** s'affichera à nouveau
- Mettre l'interrupteur  sur OFF (arrêt) (⏻) puis sur ON (marche) (⏻)

REGLAGE DU PARAMETRE 2 : Sélection du type de gaz

-Exécuter la procédure d'accès (voir au dessus)

- Agir sur les touches  ou  pour modifier la valeur **00** méthane, **01** G.P.L
- Appuyer et relâcher la touche  pour valider
- Le paramètre **2** s'affichera à nouveau
- Mettre l'interrupteur  sur OFF (arrêt) (⏻) puis sur ON (marche) (⏻)

REGLAGE DU PARAMETRE 3 : Réglage de la température de chauffage

-Exécuter la procédure d'accès (voir page précédente)

-Agir sur les touches  ou  pour modifier la valeur **00** de 30-80°C standard, **01** de 25-40°C réduite

-Appuyer et relâcher la touche  pour valider

-Le paramètre **3** s'affichera à nouveau

-Mettre l'interrupteur  sur OFF (arrêt) (⏏) puis sur ON (marche) (⏻)

REGLAGE DU PARAMETRE 4 : Sélection du fonctionnement du circulateur en phase chauffage

-Exécuter la procédure d'accès (voir page précédente)

-Agir sur les touches  ou  pour modifier la valeur **00** standard (avec postcirculation de la pompe), **01** permanente (toujours en fonction)

-Appuyer et relâcher la touche  pour valider

-Le paramètre **4** s'affichera à nouveau

-Mettre l'interrupteur  sur OFF (arrêt) (⏏) puis sur ON (marche) (⏻)

REGLAGE DU PARAMETRE 5 : Sélection protection coup de bélier

-Exécuter la procédure d'accès (voir page précédente)

-Agir sur les touches  ou  pour modifier la valeur **00** non fonctionnel, **01** en fonction
« 2 minutes d'interruption de fonctionnement du circulateur chauffage »

-Appuyer et relâcher la touche  pour valider

-Le paramètre **5** s'affichera à nouveau

-Mettre l'interrupteur  sur OFF (arrêt) (⏏) puis sur ON (marche) (⏻)

REGLAGE DU PARAMETRE 6 : Temporisation entre deux allumages chauffage réglable de 0 à 7,5 minutes

Réglage d'usine temporisation de 3 minutes

-Exécuter la procédure d'accès (voir page précédente)

-Agir sur les touches  ou  pour modifier la valeur de **00** à **90** (réglé en usine à **36**
= à 3 minutes : exprimé en pas de 5 secondes ; $36 \times 5 = 180$ secondes = 3 minutes)

-Appuyer et relâcher la touche  pour valider

-Le paramètre **6** s'affichera à nouveau

-Mettre l'interrupteur  sur OFF (arrêt) (⏏) puis sur ON (marche) (⏻)

REGLAGE DU PARAMETRE 7 : Temporisation de post-circulation chauffage réglable de 0 à 7,5 minutes

Réglage d'usine temporisation de 3 minutes

(N.B. Ne pas diminuer le temps de post-circulation en dessous de 3 minutes)

-Exécuter la procédure d'accès (voir page 28)

-Agir sur les touches  ou  pour modifier la valeur de  à  (réglé en usine à 
: exprimé en pas de 5 secondes ; $36 \times 5 = 180$ secondes = 3 minutes)

-Appuyer et relâcher la touche  pour valider

-Le paramètre  s'affichera à nouveau

-Mettre l'interrupteur  sur OFF (arrêt) () puis sur ON (marche) ()

REGLAGE DU PARAMETRE 8 : Temporisation post-circulation sanitaire

réglable de 0 à 7,5 minutes.

Réglage d'usine temporisation de 1 minute 30 secondes

(N.B. Ne pas diminuer le temps de post-circulation en dessous de 1.30 minutes)

-Exécuter la procédure d'accès (voir page 28)

-Agir sur les touches  ou  pour modifier la valeur de  à  (réglé en usine 
: exprimé en pas de 5 secondes ; $18 \times 5 = 90$ secondes = 1 minute 30 secondes)

-Appuyer et relâcher la touche  pour valider;

-Le paramètre  s'affichera à nouveau ;

-Mettre l'interrupteur  sur OFF (arrêt) () puis sur ON (marche) () ;

REGLAGE DU PARAMETRE 9 : Puissance mini de modulation en sanitaire

Ne pas modifier, valeur fixe - réglage d'usine à 20 ;

Réglages des puissances chauffage : Réglage des paramètres 10 & 11

REGLAGE DU PARAMETRE 10 : Puissance minimum chauffage

-Exécuter la procédure d'accès (voir page 28)

-Si le paramètre diffère de la valeur « 24 » pour le gaz méthane (G 20/G25) et « 21 » pour le GPL (G31)

agir sur la touche  ou sur la touche  pour atteindre la valeur d'usine

-Après avoir réglé la valeur, appuyer et relâcher la touche  pour valider; le paramètre  s'affichera à nouveau

-Mettre l'interrupteur  sur OFF (arrêt) () puis sur ON (marche) ()

REGLAGE DU PARAMETRE 11 : Puissance maximum du circuit chauffage

-Exécuter la procédure d'accès (voir page 28)

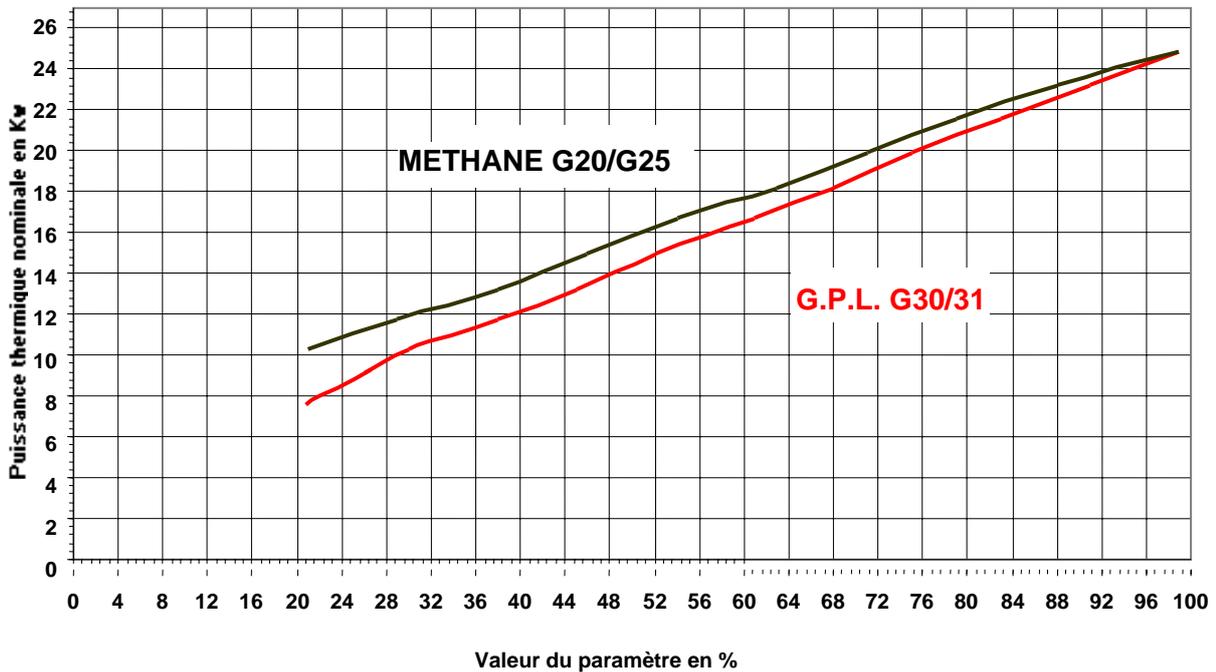
-Agir sur la touche  ou  pour atteindre la valeur désirée  sur l'afficheur selon le diagramme ci dessous

-Une fois la valeur atteinte "de 24 à 99 pour le Méthane ou de 21 à 99 pour le G.P.L." (choisi en fonction de la puissance à installer du circuit chauffage)

-Appuyer sur la touche  et la relâcher, le paramètre  s'affichera à nouveau

-Mettre l'interrupteur  sur OFF (arrêt) (⏏) puis sur ON (marche) (⏻)

(G20/G25-G30/31)



VERIFICATION DE LA FREQUENCE DU MOTEUR DU VENTILATEUR

Suivant le type de gaz utilisé, procéder de la façon suivante :

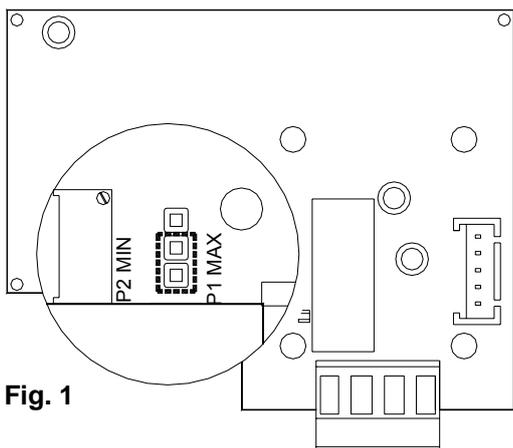


Fig. 1

- Pour le gaz méthane (G20 / G25) ;
Insérer le pont comme illustré dans la (fig. 1), la fréquence du moteur du ventilateur doit être égale à 162 Hz

«Chaudière en fonctionnement, lire la fréquence à l'aide d'un fréquencemètre sur le bornier fréquencemètre voir Fig. 3 page 34»

N.B. le pont doit toujours être inséré dans la position correspondant au type de gaz sélectionné. Sa non insertion provoquerait un mauvais fonctionnement du ventilateur.

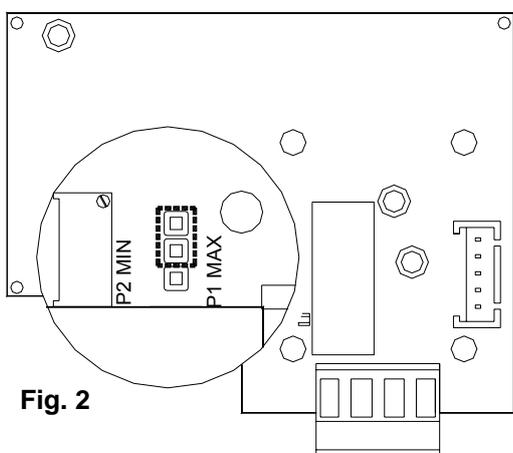


Fig. 2

- Pour le G.P.L. (G30 / G31) ;
Insérer le pont comme illustré dans la (fig. 2), la fréquence du moteur du ventilateur doit être égale à 149 Hz

«Chaudière en fonctionnement, lire la fréquence à l'aide d'un fréquencemètre sur le bornier fréquencemètre voir Fig. 3 page 34 »

N.B. le pont doit toujours être inséré dans la position correspondant au type de gaz sélectionné. Sa non insertion provoquerait un mauvais fonctionnement du ventilateur.

REGLAGE DU TAUX DE CO2 : Procéder de la façon suivante :

-Mettre l'interrupteur  sur OFF (arrêt) (⏻) puis sur ON (marche) (⏻);

-Appuyer et maintenir appuyée la touche  jusqu'à ce

que le paramètre **7** clignotant s'affiche (fonction test de puissance)

-Insérer l'analyseur dans la prise de fumées (Fig. 3 ci contre) pour contrôler la valeur de CO2 et s'assurer que cette valeur est conforme à ce qui est indiqué dans le tableau 1 ci dessous

-Lire la valeur de CO2 sur l'instrument, et si elle ne correspond pas à la valeur indiquée, agir sur la vis **V** (fig. 2 page 34) du venturi dans le sens des aiguilles d'une montre pour diminuer la valeur de CO2 et vice versa pour l'augmenter. Le mode « ramoneur » permet de bloquer la chaudière pendant 15 mn pour permettre les contrôles de combustion

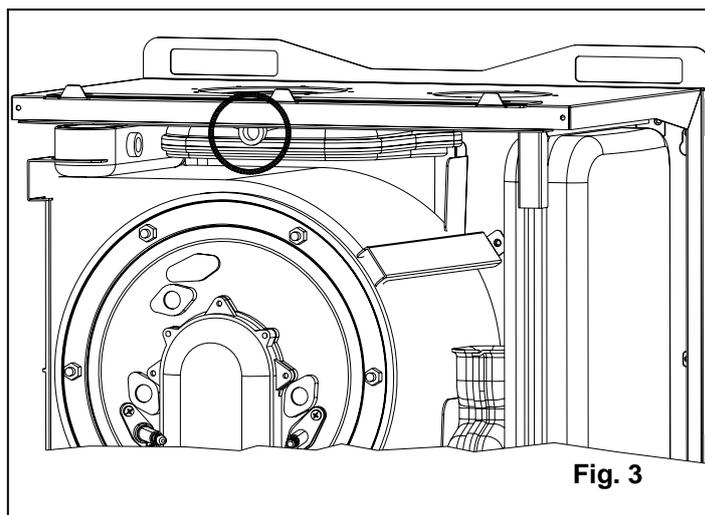


Fig. 3

-Mettre l'interrupteur  sur OFF (arrêt) (⏻) puis sur ON (marche) (⏻);

<i>Tableau 1</i>				
Type de gaz	G20	G25	G30	G31
CO ₂ %	9.40	8.90	10.90	11.00

REGLAGE DU P2 MIN : Procéder de la façon suivante :

Chaudière en fonctionnement

-Sur la carte ventilateur (fig. 1 & fig. 4 page 34)



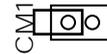
Insérer le pont sur le **CM1**

-Laisser le fréquencemètre en place, agir sur la vis du potentiomètre **P2 MIN** (fig. 1 & fig. 4 page 34)

pour atteindre une fréquence de **80 Hz pour le Gaz G20 et 97 Hz pour le gaz G25**

et de **110 Hz pour le G.P.L G31**

-En fin d'opération, retirer le pont **CM1** et le remettre dans sa position initiale (fig. 1 & fig. 4 page 34)



-Mettre l'interrupteur  sur OFF (arrêt) (⏻)

-Retirer le fréquencemètre

-Mettre l'interrupteur  sur ON (marche) (⏻)

Transformation du type de gaz

⚠ la transformation de la chaudière de gaz méthane à G.P.L. ou vice versa doit être effectuée exclusivement par du personnel professionnellement qualifié conformément aux Normes en vigueur et doit être également autorisé par la société DEVILLE THERMIQUE S.A.

⚠ contrôler que la tuyauterie d'alimentation gaz est adaptée au nouveau type de combustible avec lequel on veut alimenter la chaudière

⚠ une fois le changement de gaz paramétré « paramètre 2 page 28 », procéder au réglage de la pression gaz selon les indications du paragraphe « REGLAGE DE LA PUISSANCE CHAUFFAGE » (page 31)

⚠ il faut impérativement régler la fréquence du moteur du ventilateur et le taux de CO2 voir page 32 ainsi que le réglage du P2 MIN voir ci dessus

Tableau des données Gaz		GAZ METHANE G 20	GAZ METHANE G 25	GAZ LIQUIDE BUTANE G30	GAZ LIQUIDE PROPANE G31
Pouvoir calorifique inférieur (15°C; 1013 mbar)	kw/Nm ³	34.02	33.38	116.09	88.00
Pression nominale d'alimentation	mbar	20	25	28	37
Pression minimum d'alimentation	mbar	17	20	25	25
Débit gaz (15°C; 1013 mbar)	m ³ /h	2.64	3.08	-	-
Débit gaz (15°C; 1013 mbar)	kg/h	-	-	1.94	1,94

Carte ventilateur

Venturi

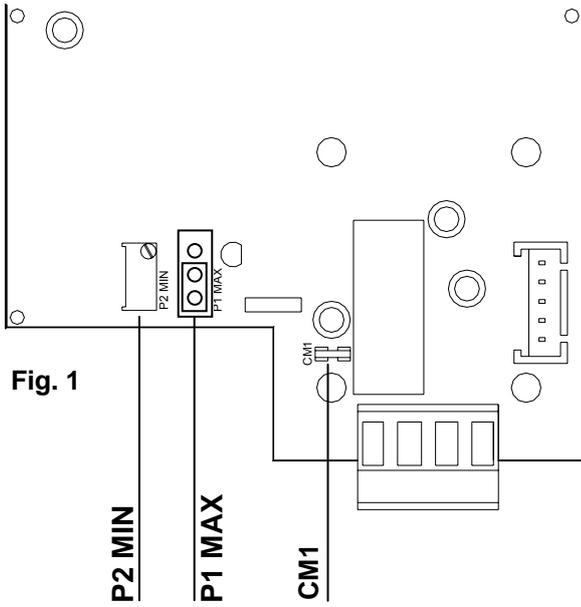


Fig. 1



Fig. 2

Vis du venturi

Tableau des instruments

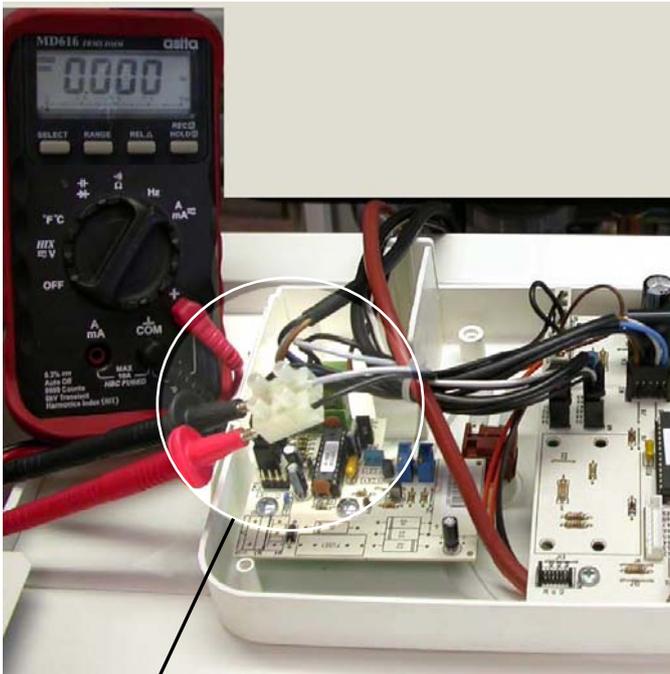


Fig. 3

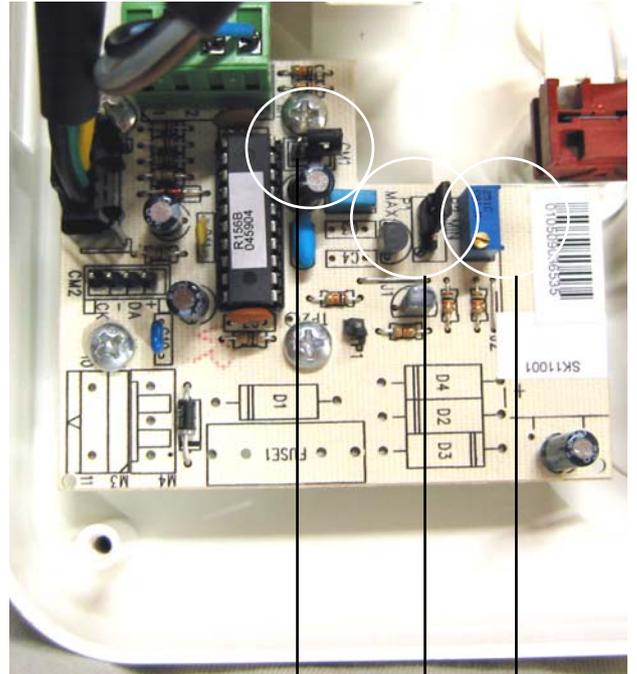


Fig. 4

BORNIER
fréquence/mètre

CM1

P1 MAX

P2 MIN

ENTRETIEN

Avertissements généraux

-  Les opérations d'entretien doivent être effectuées tous les ans par un technicien qualifié
-  Pour garantir une durée de vie plus longue et un bon fonctionnement de l'appareil, n'utiliser que des pièces de rechange d'origine dans le cadre des travaux de dépannage ou d'entretien.

Contrôle de l'appareil

Pour que la chaudière soit toujours efficace en termes de fonctionnalité et de sécurité, nous recommandons de la faire contrôler par du personnel qualifié après chaque période de chauffage (**tous les ans**). Il est conseillé d'effectuer les opérations suivantes :

- Contrôler l'étanchéité de raccords du gaz et au besoin, remplacer les joints
- Contrôler l'étanchéité de raccords de l'eau, et au besoin, remplacer les joints
- Démonter et nettoyer le brûleur
- Contrôler l'échangeur primaire, et au besoin, le nettoyer
- Contrôler les pressions max. et min. de modulation et vérifier la modulation
- Contrôler l'état et le fonctionnement des systèmes d'allumage et de sécurité gaz. Au besoin, démonter et nettoyer les électrodes d'allumage et de détection de la flamme
- Contrôler les systèmes de sécurité de chauffage : thermostat de sécurité de surchauffe; soupapes de sécurité chauffage et sanitaire.
- Contrôler le joint d'étanchéité de la chambre étanche qui doit être en bon état et bien en place
- Contrôler régulièrement et nettoyer le système d'évacuation ventouse des fumées (et d'aspiration air neuf)
- Contrôler les branchements électriques à l'intérieur du tableau de commandes
- Contrôler l'aspect visuel de la flamme et de la chambre de combustion
- Au besoin, contrôler le réglage de la combustion et, si nécessaire, suivre les indications reportées dans la section « Réglages du taux de CO₂ »
- Contrôler le débit et la température de l'eau sanitaire
- Contrôler le bon fonctionnement du système d'évacuation des condensats (siphon compris) et éventuellement tout dispositif de neutralisation des condensats acides

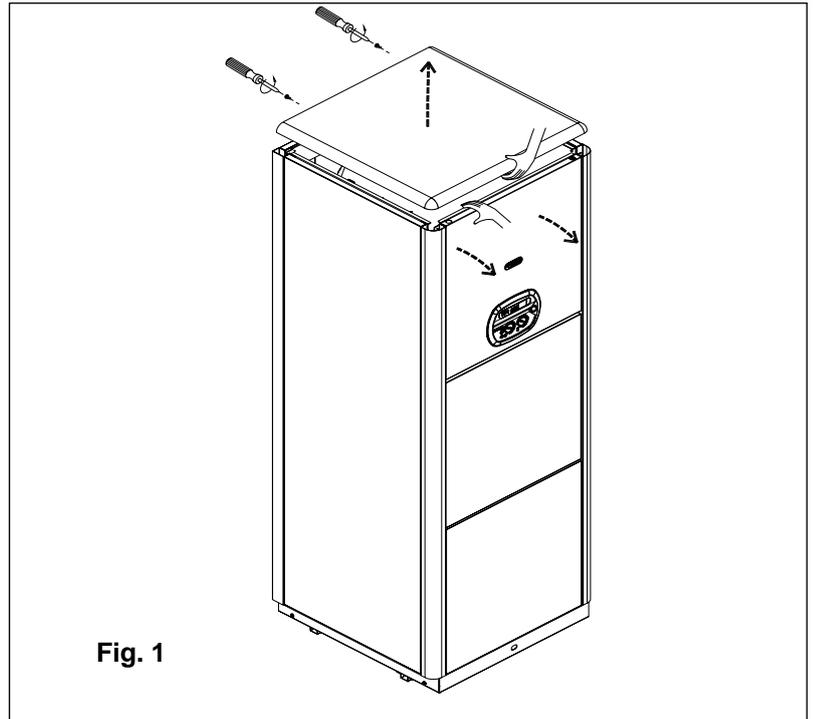
RAPPEL :

- Contrôler la présence, les bonnes dimensions et le bon fonctionnement des prises d'aération/ventilation permanentes qui doivent être adaptées aux appareils installés. Respecter les dispositions des normes nationales et locales en vigueur

Accès à la chaudière

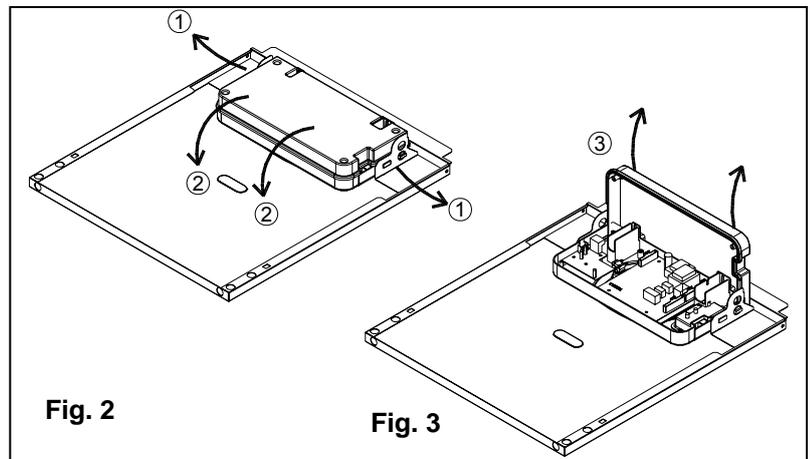
Pour la plupart des opérations de contrôle et d'entretien, il faut démonter un ou plusieurs panneaux (fig :1).

- 1) ôter les 2 vis de fixation situées sur l'arrière du panneau supérieur
- 2) déclipser le panneau supérieur
- 3) déclipser les 2 panneaux latéraux
- 4) déclipser les 2 demi-panneaux à l'arrière de la chaudière
- 5) saisir le panneau supérieur avant, le déclipser et le basculer vers l'avant
- 6) basculer le panneau intermédiaire avant vers soi
- 7) déclipser le panneau inférieur avant



Pour accéder aux branchements électriques du tableau de commande, procéder comme suit (fig : 2):

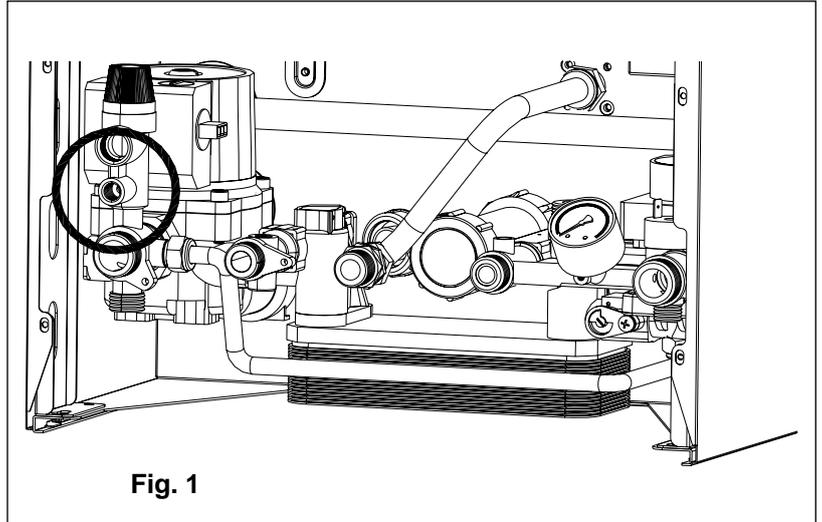
- basculer le tableau avant supportant le tableau de commande
- saisir simultanément les équerres de fixation (1) du tableau, les écarter
- enlever le tableau (2)
- enlever les 4 vis du capot du tableau de commande et retirer le capot (3)
- dévisser les 2 vis du cache du bornier pour accéder au raccordement électrique



Vidange de l'installation de chauffage et eau chaude sanitaire

Chaque fois qu'il sera nécessaire de vider **l'installation de chauffage**, procéder de la façon suivante :

- Sélectionner le mode "HIVER" et attendre l'allumage de la chaudière
- Couper l'interrupteur général et attendre que la chaudière se refroidisse
- Brancher un tuyau flexible à l'embout de vidange de l'installation et placer l'autre extrémité du tuyau dans un récipient adapté à l'écoulement des eaux
- Ouvrir le robinet de vidange de l'installation
- Ouvrir les robinets placés sur les radiateurs en commençant par le plus haut placé et ainsi de suite jusqu'au plus bas
- Quand toute l'eau s'est écoulée, fermer les robinets des radiateurs et le robinet de vidange



-Pour vidanger uniquement la chaudière, fermer les robinets départ/retour du circuit de chauffage. Ouvrir le robinet de vidange (fig. 1) placé dans le collecteur de la pompe sur la partie inférieure de la chaudière.

Chaque fois qu'il sera nécessaire de vider **l'installation sanitaire**, procéder de la façon suivante :

- Fermer la vanne générale d'alimentation de l'eau froide sanitaire
- Ouvrir tous les robinets des appareils sanitaires (eau chaude et eau froide)
- ouvrir la vanne de vidange de l'installation sanitaire
- ouvrir le robinet de vidange de l'accumulateur, sur la partie inférieure de l'accumulateur ;
- l'accumulateur interne sera vide quand l'eau cessera de couler du robinet de vidange ;
- en fin d'opération, fermer la vanne de vidange et tous les robinets d'eau ouverts précédemment

Production d'eau chaude sanitaire

Les chaudières avec production ECS par accumulation sont conçues et construites pour produire de l'eau chaude sanitaire avec un ballon ECS incorporé.

Un des avantages de ce système est l'importante quantité d'eau disponible grâce à la grande surface d'échange du serpentin situé à l'intérieur du ballon qui permet d'utiliser plusieurs services en même temps.

Aussi bien le serpentin que la surface interne du ballon sont revêtus en émail vitrifié qui garantit un très haut niveau d'hygiène ; le ballon est également équipé d'une anode au magnésium qui, en présence de courants galvaniques, le préserve des corrosions et en augmente ainsi la longévité.

Sanitaire

- Le système « DUOPASS », principe du surgénérateur avec deux échangeurs pour le sanitaire :
 - **Echangeur à plaques + serpentin dans le ballon.**
- La surface d'échange étant fortement augmentée, les températures dans le circuit primaire sont abaissées (35-60°C au lieu de 60-80°C sur une chaudière classique).
- Cela permet de condenser pendant la production d'ECS, d'avoir un meilleur rendement 105% pour 98%.

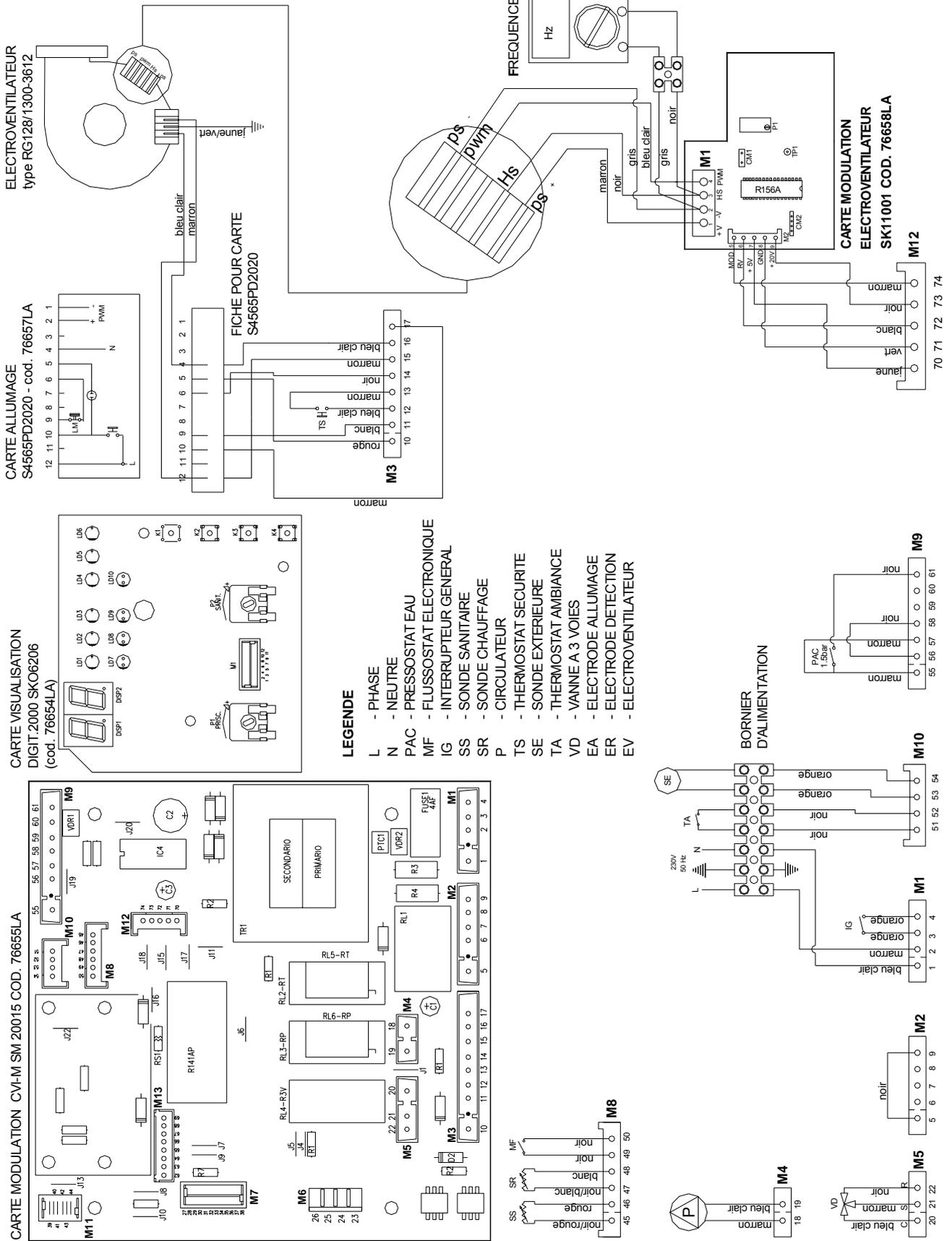
Entretien du ballon

Tous les ans ou plus fréquemment si la quantité et la consommation de l'eau l'exigent, vérifier l'état de l'anode au magnésium et, si nécessaire, la remplacer.

Pour vérifier l'état de l'anode repère 24 (voir page. 6), effectuer les opérations suivantes :

- fermer le robinet d'arrivée d'eau froide de la chaudière
- vidanger le ballon en ouvrant le robinet de vidange du ballon
- ouvrir le purgeur situé en partie haute du ballon
- dévisser et retirer le purgeur
- retirer l'entretoise
- dévisser l'anode

Schéma électrique



Anomalies de fonctionnement

CODE ERREUR	ANOMALIES	CAUSE POSSIBLE	SOLUTION
01	DEFAUT FLAMME	<p><i>LA FLAMME NE S'ALLUME PAS</i></p> <p>a. MANQUE DE GAZ b. ELECTRODE S D'ALLUMAGE QUI FONT MASSE OU DEFECTUEUSE S c. CARTE D'ALLUMAGE S4565QM DEFECTUEUSE d. BLOC (VANNE) GAZ DEFECTUEUX e. REGLAGE MIN. (REGLAGE SUR CARTE MODULATION) TROP BAS OU ALLUMAGE LENT REGLE TROP BAS f. PRESSION D'ENTREE BLOC TROP ELEVEE (PRESSION MAX ACCEPTEE 60 MBAR)</p> <p><i>LA FLAMME S'ALLUME PUIS SE MET EN DEFAUT</i></p> <p>g. BRANCHEMENTS ELECTRIQUES PHASE ET NEUTRE INVERSEES h. ELECTRODE DE DETECTION DEFECTUEUSE i. CABLE ELECTRODE DE DETECTION DEBRANCHE j. CARTE D'ALLUMAGE S4565QM DEFECTUEUSE</p>	<p>a. VERIFIER L'ALIMENTATION GAZ b. LE S REMPLACER</p> <p>c. LA REMPLACER d. LAEREMPLACER e. REGLAGE DU MINIMUM OU DE L'ALLUMAGE LENT f. CONTROLER LA PRESSION D'ALIMENTATION</p> <p>g. BRANCHER CORRECTEMENT L'ALIMENTATION ELECTRIQUE DE LA CHAUDIERE h. LA REMPLACER i. REBRANCHER LE CABLE DE L'ELECTRODE DE DETECTION j. LA REMPLACER</p>
02	DECLENCHEMENT DU THERMOSTAT DE SECURITE (95°C)	<p>k. THERMOSTAT MAL REGLE OU DEFECTUEUX l. BRANCHEMENT ELECTRIQUE DEFECTUEUX (CABLE DU THERMOSTAT DEBRANCHE)</p>	<p>k. LE REGLER OU LE REMPLACER l. VERIFIER LE BRANCHEMENT ELECTRIQUE</p>
04	MANQUE D'EAU DANS L'INSTALLATION	<p>m. PRESSION DE L'EAU INSUFFISANTE (DEFAUT A 0,5 BAR) n. CABLE DU PRESSOSTAT DE L'EAU BEBRANCHE o. PRESSOSTAT D'EAU DEFECTUEUX</p>	<p>m. REMETTRE DE L'EAU DANS L'INSTALLATION n. VERIFIER LE BRANCHEMENT ELECTRIQUE o. LE REMPLACER</p>
05	SONDE DE CHAUFFAGE	<p>p. SONDE DEFECTUEUSE OU MAUVAIS CONTACT (VALEUR DE RESISTANCE 10KOHM A 25 °C) q. CONNECTEUR SONDE DEBRANCHE OU MOUILLE</p>	<p>p. LA REMPLACER q. VERIFIER LE BRANCHEMENT ELECTRIQUE</p>
12	SONDE DE SANITAIRE	<p>r. SONDE DEFECTUEUSE (VALEUR DE RESISTANCE 10KOHMS A 25 °C) s. CONNECTEUR SONDE DEBRANCHE OU MOUILLE</p>	<p>r. LA REMPLACER s. VERIFIER LE BRANCHEMENT ELECTRIQUE</p>
22	DEMANDE PROGRAMMATION PARAMETRES	<p>t. PERTE DES PARAMETRES DE REGLAGE</p>	<p>t. RE-PROGRAMMATION DES PARAMETRES</p>

Diagnostic – Codes d'erreur :

- 1** DEFAULT IONISATION
- 2** DEFAULT THERMOSTAT DE SECURITE
- 4** DEFAULT PRESSION EAU
- 5** DEFAULT SONDE CHAUFFAGE
- 1** DEFAULT SONDE SANITAIRE ACCUMULATEUR
- 22** DEMANDE PROGRAMMATION PARAMETRES

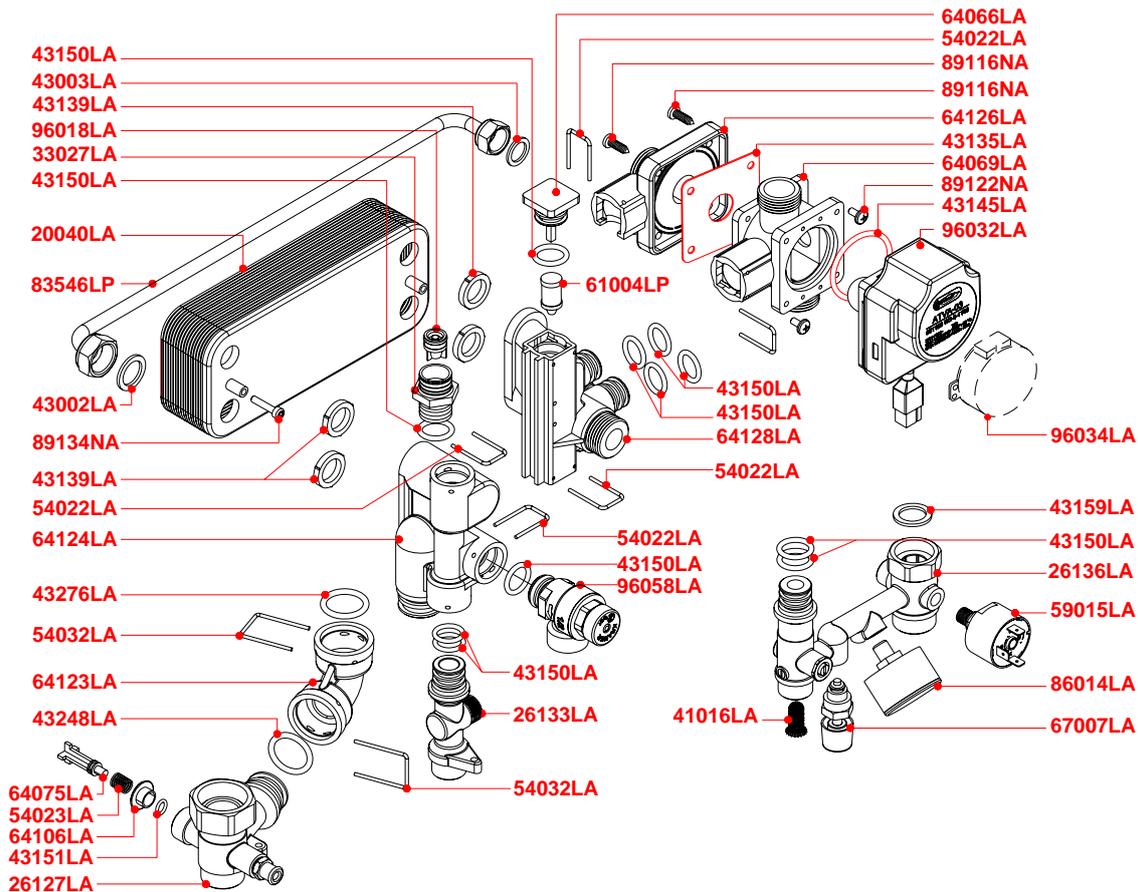
Codes de signalisation

CODE DE SIGNALISATION	TYPE DE SIGNALISATION	DESCRIPTION
7	FONCTION RAMONEUR	LA FONCTION RAMONEUR S'ACTIVE EN APPUYANT SUR LA TOUCHE « SERVICE » PENDANT 5 SECONDES. ELLE SE DESACTIVE EN ETEIGNANT L'INTERRUPTEUR DE LA CHAUDIERE. LA FONCTION RAMONEUR PORTE LA CHAUDIERE A LA PRESSION GAZ MAX. DE CHAUFFAGE PENDANT 15 MIN. SANS ENTRER EN MODULATION. CETTE FONCTION EST UTILE QUAND ON FAIT LES ESSAIS DE COMBUSTION.
8	FONCTION ANTI-GEL CHAUFFAGE	ELLE ENTRE EN FONCTION QUAND LA SONDE DU CHAUFFAGE DETECTE UNE TEMPERATURE DE 5°C. LA CHAUDIERE FONCTIONNE A LA PRESSION GAZ MIN., AVEC VANNE 3 VOIES EN POSITION HIVER, JUSQU'A CE QUE LA TEMPERATURE ATTEIGNE 30°C.
13	FONCTION ANTI-GEL SANITAIRE	ELLE ENTRE EN FONCTION QUAND LA SONDE SANITAIRE DETECTE UNE TEMPERATURE DE 4°C. LA CHAUDIERE FONCTIONNE A LA PRESSION MIN. DU GAZ, LA VANNE 3 VOIES SE FERME EN POSITION ETE ET LE CIRCUIT SANITAIRE CHAUFFE. ELLE S'ARRETE QUAND LA SONDE SANITAIRE DETECTE UNE TEMPERATURE DE 8°C.
28	FONCTION ANTI-LEGIONNELLOSE	CETTE FONCTION EST ACTIVE UNIQUEMENT AVEC LES CHAUDIERES AVEC ACCUMULATEUR. ELLE ENTRE EN FONCTION TOUS LES 7 JOURS ELLE PORTE LA TEMPERATURE DE L'EAU DANS L'ACCUMULATEUR A 60°C INDEPENDAMMENT DE LA TEMPERATURE REGLEE POUR LE SANITAIRE.
31	CONTROLE A DISTANCE NON COMPATIBLE	IL ENTRE EN FONCTION QUAND LA COMMANDE A DISTANCE OU LE KIT INTERFACE N'EST PAS COMPATIBLE

Liste des pièces

CODE	DESCRIPTION	DCB 100
20025LA	ANODE	✓
20031LA	BALLON 100 LITRES - 1120828	✓
20040LA	ECHANGEUR 16 PLAQUES pour RK 17B1902006	✓
20050LA	GROUPE DE CONDENSATION 4+1 - GM30-80-044-04	✓
24058LA	CIRCULATEUR UPS 15-70 CIAO AC 1x23 50Hz- 59727005	✓
27044LA	SIPHON RECUPERATION DES CONDENSATS 992002 29 CHAUDIERE	✓
31271LA	SONDE SANITAIRE	✓
35022LA	ELECTRODE DETECTION GM10-35-026	✓
35025LA	ELECTRODE D'ALLUMAGE	✓
36067LA	VANNE GAZ ELECTRONIQUE VK4115V1006B	✓
37018LA	ELECTROVENTILATEUR 88667.11130 RG128/1300-3612/4	✓
43274LP	KIT JOINTS ET EPINGLES POUR GROUPE MULTIPLEX 2006	✓
59015LA	PRESSOSTAT EAU PC 5411 LAITON	✓
73507LA	SONDE CHAUFFAGE 1/8" PLONGEE - BLANCHE S011001	✓
76654LA	CARTE VISUALISATION NUMERIQUE SK06206	✓
76655LA	CARTE DE MODULATION DIAGNOCODE SM20015	✓
76657LA	COFFRET ALLUMAGE ELECTRONIQUE S4565PD2020 IO35935	✓
76658LA	CARTE MODULATION ELECTROVENTILATEUR SK11001	✓
86006LA	THERMOSTAT DE SECURITE 95C° X EL.TB 1NT BNOD095FV	✓
86014LA	MANOMETRE M3A-ABS 40 0-4 G1/8C/D+C	✓
95007LA	VASE EXPANSION 5 L SANITAIRE	✓
95018LA	VASE EXPANSION 10 L CHAUFFAGE	✓
96008LA	RECHANGE SUPPORT VANNE DE SECURITE 1/2"	✓
96019LA	SOUPAPE DE SECURITE SANITAIRE 1/2" M 8 ATM 28229	✓
96032LA	VANNE 3 VOIES C/MOLEX ATV-03 M.PLEX 561128	✓
96034LA	MOTEUR NYM-16H pour VANNE TROIS VOIES 561128 NAMYANG	✓

Liste pièces groupe MULTIPLEX – mod. DCB 100



ACCESSOIRES

GROUPE MULTIPLEX

26133LA	CONNECTION SORTIE SANITAIRE EAU CHAUDE MULTIPLEX POUR CHAUDIERE ACCUMULATION 2006
26136LA	CONNECTION SANITAIRE EAU FROIDE - DEPART CHAUFFAGE MULTIPLEX 2006
26127LA	COLLECTEUR CIRCULATEUR MULTIPLEX 2006
33027LA	CONNECTION SANITAIRE MULTIPLEX ACCUMULATEUR
59015LA	PRESSOSTAT EAU PC 5411 LAITON
86014LA	MANOMETRE M3A-ABS 40 0-4 PB120417
96018LA	CLAPET ANTI RETOUR CO14 - 1514214
96058LA	SOUPAPE DE SECURITE CHAUFFAGE 3 BAR MULTIPLEX 2006
20040LA	ECHANGEUR SANITAIRE A 16 PLAQUES
41016LA	FILTRE FLUSSOSTAT '98 2844
43002LA	JOINT D.18.5x10.2x2 1/2" AFM34
43003LA	JOINT D.15x8x2 3/8" AFM34
43135LA	JOINT VANNE TROIS VOIES
43139LA	JOINT-OR ECHANGEUR
43145LA	JOINT-OR MOTEUR VANNE TROIS VOIES CORPS MULTIPLEX
43150LA	JOINT-OR
43151LA	JOINT-OR BY PASS
43159LA	JOINT EPDM 80 SH M.PLEX 16x24x2,5
43248LA	JOINT OR 4081 EPDM Di18,68x3,53 - OR4081E
43276LA	JOINT OR EPDM 17,00x4 - OR17,00x4
54022LA	EPINGLE DE FIXATION
54023LA	RESSORT BY-PASS POUR MULTIPLEX
54032LA	EPINGLE DE FIXATION COUDE EN ACIER INOX
61004LP	PISTON FLUSSOSTAT COMPLET
64066LA	BOUCHON GROUPE FLUSSOSTAT MULTIPLEX
64069LA	ELEMENT SUPERIEUR VANNE TROIS VOIES POUR MODELE ACCUMULATEUR
64075LA	CORPS BY-PASS MULTIPLEX ZYTEL 70G30
64106LA	BOITE BY-PASS NYLON 66
64123LA	COUDE CONNECTION MULTIPLEX - COLLECTEUR CIRCULATEUR MULTIPLEX 2006
64124LA	CORPS ASSEMBLAGE CIRCULATEUR MULTIPLEX 2006
64126LA	CORPS INFERIEUR VANNE A 3 VOIES MULTIPLEX 2006 ZYTEL MULTIPLEX 2006
64128LA	CORPS ENSEMBLE FLUSSOSTAT POUR CHAUDIERES ACCUMULATION 2006
67007LA	ROBINET DE REMPLISSAGE
83546LP	TUBE BY PASS
89116NA	VIS 5x16 ZINGUEE T. CROIX DIN 7687
89122NA	VIS 5x13 ZINGUEE T. CROIX DIN 7687
89134NA	VIS 3.9x13 T.C. CROIX A POINTE PLATE MULTIPLEX
96032LA	VANNE A TROIS VOIES C/MOLEX ATV 03 MULTIPLEX
96034LA	MOTEUR VANNE A TROIS VOIES MULTIPLEX

INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR

Avertissements généraux

-  S'assurer que la fiche de garantie porte bien le cachet du technicien autorisé ayant effectué les essais de la chaudière.
-  L'installation, la mise en service, les réglages et les opérations d'entretien doivent être effectués exclusivement par du personnel qualifié (ex. les centres d'assistance technique autorisés par la société DEVILLE THERMIQUE S.A.). Une mauvaise installation peut provoquer des dommages aux personnes, animaux ou aux matériels, à l'égard desquels le constructeur ne pourra être tenu responsable.

Pendant l'intervention, il est important que le technicien effectue les contrôles suivants :

- les données reportées sur la plaque signalétique doivent correspondre à celles des réseaux d'alimentation (électricité, eau, gaz...)
- Le réglage de la chaudière doit correspondre au besoin de l'installation
- le système d'évacuation des gaz brûlés et l'aspiration de l'air comburant doit être correctement installé et fonctionner correctement
- ➡ Ne pas mettre la chaudière en service si vous n'êtes pas sûr que les essais ont été effectués par un technicien qualifié. Toutes les opérations d'entretien, manutention et changement du type de gaz DOIVENT ETRE EFFECTUEES PAR DU PERSONNEL QUALIFIE ET AUTORISE selon les normes en vigueur
- ➡ La chaudière est équipée d'un système anti-gel. Dans le cas d'installation en situation à risque de gel, le système anti-gel entre en fonction seulement quand la chaudière est sous tension (interrupteur sur la position ON –marche) et quand le gaz est ouvert. Aucune responsabilité ne peut être engagée pour dommages à la chaudière ou autres causés par le non-respect de la présente recommandation.
- ➡ En cas de gel de la chaudière, ne pas l'allumer et appeler tout de suite le centre d'assistance.
- ➡ La chaudière fait partie intégrante d'une installation thermique. Par conséquent, toute installation doit être accompagnée par le livret dûment rempli conformément aux dispositions des normes en vigueur et modifications successives. Toutes les opérations d'entretien ordinaire et extraordinaire, ainsi que les vérifications de la combustion doivent être reportées dans le livret avec le nom du responsable de l'entretien et, si c'est le cas, le nom du tiers responsable.
- ➡ La vérification de la combustion de l'appareil doit être effectuée tous les ans. Cette vérification consiste en un contrôle de l'efficacité du générateur et doit être réalisée par du personnel autorisé (ex. les centres d'assistance technique agréés par la société DEVILLE THERMIQUE S.A.)
- ➡ Ne pas obstruer les ouvertures d'aération de la pièce où est installée un appareil à gaz (chaudière, appareil de cuisson) afin d'éviter la présence de mélanges toxiques et explosifs.

Si on détecte des odeurs de gaz

- ➔ NE PAS ACTIONNER LES INTERRUPTEURS ELECTRIQUES, LE TELEPHONE NI TOUT AUTRE APPAREIL POUVANT GENERER DES DECHARGES ELECTRIQUES OU DES ETINCELLES
- ➔ OUVRIR IMMEDIATEMENT LES PORTES ET LES FENETRES POUR CHANGER L'AIR DANS LA PIECE
- ➔ FERMER LES ROBINETS DU GAZ
- ➔ DEMANDER IMMEDIATEMENT L'INTERVENTION D'UN PERSONNEL PROFESSIONNELLEMENT QUALIFIE

Tableau de commande (se reporter page 10)

Allumage de la chaudière

- Ouvrir le robinet du gaz placé sous la chaudière
- Mettre en fonction la chaudière en appuyant sur le bouton poussoir **1** (marche) (fig.1 ci contre)
- La chaudière s'allume automatiquement avec réglage en mode HIVER (et thermostat ambiance activé)
- Vérifier que l'afficheur **13** ne visualise

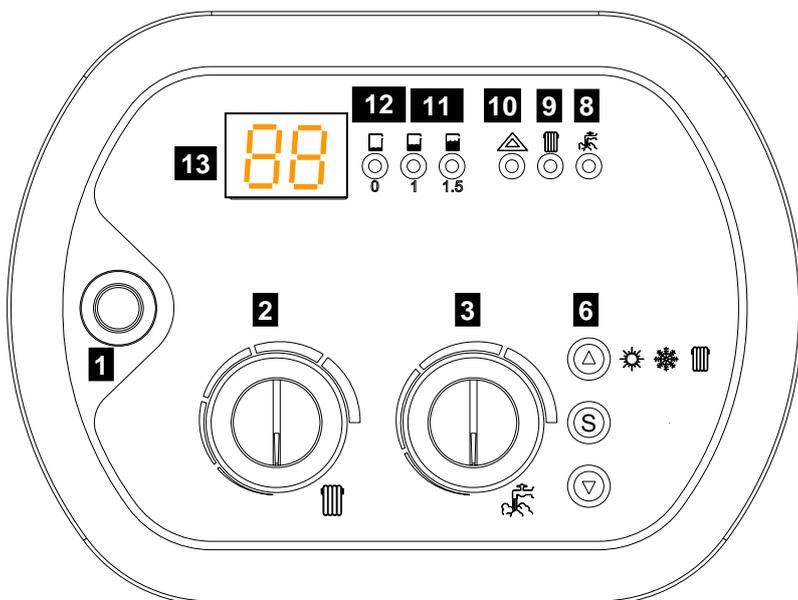


Fig. 1

aucune valeur avec signal intermittent (voir codes d'erreur). Exemple : Si une valeur s'affiche avec signal intermittent

et que le voyant **12** s'allume, cela signifie que l'eau manque dans la chaudière et qu'il est nécessaire de remplir l'installation selon les indications du chapitre « Remplissage de l'installation »

Mode “ETE”

Pour commuter la chaudière sur « ETE », agir sur la touche **6** (fig. 1) et sélectionner ainsi la fonction sanitaire seule. En mode “ETE”, le voyant **3** du tableau de commande s'allume.

Le système d'allumage automatique allume le brûleur à chaque demande d'eau sanitaire et le voyant **3** se met à clignoter sur le tableau de commande.

Mode “HIVER”

Pour commuter la chaudière sur « HIVER », agir sur la touche **6** (fig. 1) et sélectionner ainsi la fonction chauffage / eau chaude sanitaire. Le fonctionnement en mode “HIVER”, se reconnaît par l'allumage simultané des voyants **8** et **9** du tableau de commande.

Le système d'allumage automatique allume le brûleur à chaque demande d'énergie pour le chauffage de l'habitation ou demande d'eau chaude sanitaire

Mode “RADIATEUR”

Pour commuter la chaudière en fonctionnement « RADIATEUR », agir sur la touche **6** (fig. 1) pour sélectionner la fonction chauffage seul. Le fonctionnement « RADIATEUR » se reconnaît par l'allumage du voyant **9** sur le tableau de commande

Le système d'allumage automatique allume le brûleur à chaque demande d'énergie pour le chauffage et le voyant **9** se met à clignoter sur le tableau de commande

Réglage de la température chauffage

Le réglage de la température s'effectue au moyen du bouton **2** (fig. 1) ;

- tourner dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre pour diminuer la température.
- tourner dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la température.
- La plage de réglage de la température de chauffage va d'un minimum de 30°C à un maximum de 80°C.

Réglage de la température eau chaude sanitaire

Le réglage de la température s'effectue au moyen du bouton **3** (fig. 1, tableau de commande, p 45) ;

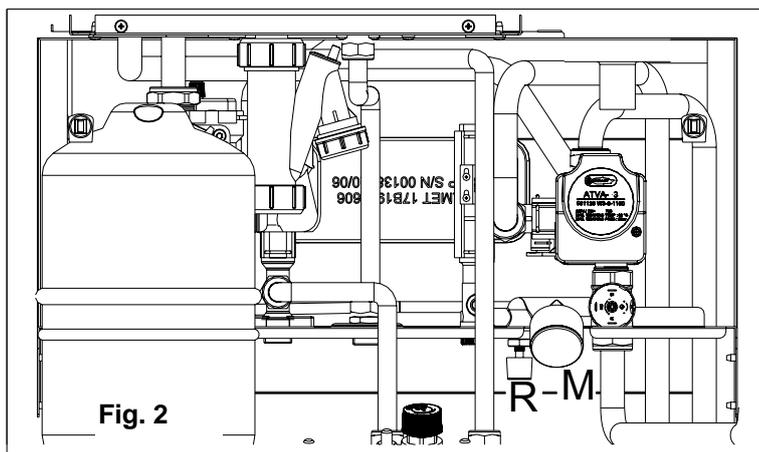
- tourner dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre pour diminuer la température.
- tourner dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la température.
- La plage de réglage de la température sanitaire va d'un minimum de 35°C à un maximum de 60°C.

Remplissage de l'installation

Contrôler la pression de l'eau sur le manomètre **M** (fig. 2) placé sur la partie inférieure de la chaudière, il ne doit pas descendre en dessous de 1 bar.

Si l'eau vient à manquer dans la chaudière, le voyant **4** sur le tableau de commande (fig. 1, p 45) s'allume et le code clignote à l'afficheur **13**.

Pour rétablir la pression de l'eau, ouvrir le robinet de remplissage **R** (fig. 2) et contrôler au moyen du manomètre **M** que la pression de l'installation atteint 1 bar ou 1.5 bar, ce qui correspond à l'allumage du voyant **11** sur le tableau de commande.



Une fois l'opération terminée, fermer les robinets de remplissage.

Diagnostic – Codes d'erreur :

Dans ce paragraphe se trouve la liste des codes des erreurs pouvant s'afficher sur l'afficheur **13**, avec les signalisations correspondantes et les opérations que l'utilisateur peut effectuer pour débloquer la chaudière.



Si, après les opérations décrites ci dessous, le blocage de la chaudière persiste, appeler votre Centre d'Assistance Technique.

1

Défaut ionisation

Voyant **10** allumé avec signal fixe (non clignotant) :

- contrôler que les robinets de la chaudière et du compteur sont ouverts et que le gaz arrive bien
- éteindre et allumer la chaudière à l'aide de l'interrupteur **1** du tableau de commande
- quand le voyant **10** s'éteint et que le code erreur ne s'affiche plus, la chaudière se remet en service

Si le défaut persiste, **appeler le Centre Assistance Technique.**

2

Défaut Thermostat de Sécurité

Voyant **10** allumé avec signal fixe (non clignotant) : **Appeler le Centre Assistance Technique.**

4

Défaut Pressostat Eau

Voyant **10** allumé avec signal fixe (non clignotant) :

- contrôler la pression de l'eau dans l'installation du chauffage et vérifier que la pression indiquée sur le manomètre **M** (fig. 2), placé dans la partie inférieure de la chaudière, n'est pas inférieure à 1 bar et que le voyant **9** est allumé
- si la pression est inférieure à 1 bar, procéder au remplissage de l'installation selon les indications du paragraphe « Remplissage de l'installation »
- la chaudière se remettra en marche automatiquement

Si le problème persiste, **appeler le Centre Assistance Technique.**

5 Défaut Sonde chauffage

Voyant **10** allumé avec signal fixe (non clignotant) : **Appeler le Centre Assistance Technique.**

12 Défaut Sonde Sanitaire

Voyant **10** allumé avec signal fixe (non clignotant) : **Appeler le Centre Assistance Technique..**

22 Défaut Programmation Paramètres

Voyant **10** allumé avec signal fixe (non clignotant) : **Appeler le Centre Assistance Technique.**

N.B. En cas d'inactivité prolongée de la chaudière, l'utilisateur devra considérer les diverses solutions suivantes :

- Laisser la chaudière en mode veille, sans couper l'électricité ni le gaz et maintenant ainsi la fonction hors-gel
- Mettre la chaudière « en sécurité » en débranchant toutes les alimentations (électricité et gaz), vidanger l'installation et le siphon de récupération des condensats

DEVILLE THERMIQUE S.A.
BP 43 – ZAC Les Marches du Rhône Est
69720 Saint Laurent de Mûre – France

LES DONNEES TECHNIQUES ET LES DIMENSIONS NE NOUS ENGAGENT NULLEMENT. PAR AILLEURS NOTRE SOCIETE SE RESERVE LE DROIT D'APPORTER DES MODIFICATIONS SANS PREAVIS. NOUS DECLINONS EGALEMENT TOUTE RESPONSABILITE POUR LES INEXACTITUDES EVENTUELLES CONTENUES DANS CET OPUSCULE SI ELLES DERIVENT D'UNE ERREUR D'IMPRESSION OU DE TRANSCRIPTION.

TOUS LES DROITS SONT RESERVES. AUCUNE PARTIE DE CE DOCUMENT NE PEUT ETRE REPRODUITE, MEMORISEE DANS DES SYSTEMES D'ARCHIVAGE OU TRANSMISE SOUS TOUTE FORME OU MOYEN ELECTRONIQUE, MECANIQUE, DE PHOTOCOPIAGE, ENREGISTREMENT OU AUTRES SANS L'AUTORISATION PREALABLE -PAR ECRIT- DE LA SOCIETE.